

Passerelles

FR

Mai 2015
ISSN 2354-5429
N° 1

Revue de liaison
entre le monde
de la recherche
et le terrain



**LA MICROFINANCE ET LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



African Microfinance Week

Dakar, SENEGAL
29 June - 3 July 2015



The annual meeting
for microfinance
professionals in Africa

www.microfinance-africa.org

The African Microfinance Week 2015 is organised by the African networks AMT, AFMIN, AFRACA and MAIN, and is supported by ADA, the Government of Senegal and the Government of the Grand Duchy of Luxembourg.



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign and European Affairs

Directorate for Development Cooperation
and Humanitarian Affairs



Sommaire



Préface

Joaquim Monteiro

5

Introduction

La Microfinance peut-elle contribuer significativement au développement durable ?

Sophie Wiesner

6

Changement climatique et microfinance

Une urgence à gérer, une opportunité à saisir

Marc Bichler

10

La performance environnementale des IMF en Amérique centrale dans un contexte de changement climatique

Davide Forcella, Juana Ramirez, Marion Allet

16

Stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

16

Méthodologie

16

Environnement et microfinance : qui fait quoi ?

17

Évolution de la performance environnementale entre 2011 et 2014 en Amérique centrale

23

La sensibilisation des IMF aux politiques de protection de l'environnement : moteur de la bonne performance environnementale et de la bonne gouvernance des IMF ?

25

Conclusion

29

Deux pays, deux institutions, une préoccupation commune

Lorsque les institutions de microfinance décident de passer au vert

31

Interview CARD, Philippines

32

Interview Fundecooperación, Costa Rica

34

Editeur

ADA asbl
39, rue Glesener
L-1631 Luxembourg
Tel.: +352 45 68 68 1
Fax: +352 45 68 68 68
www.ada-microfinance.org
RCS Luxembourg F 199
CCPL IBAN LU64 1111 1189 2705 0000

Copyright: ADA, Mai 2015

© photos: ADA, Daniel Tiveau, Olivier Girard, Felix Sorger

© photo couverture: Pablo Tosco

Réalisation graphique: Cropmark

Impression: Imprimerie Centrale

Avec le soutien financier de :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Sous le Haut Patronage de S.A.R.
la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg

ADA poursuit sa mission grâce à l'appui de la Direction de la coopération au développement
et de l'action humanitaire luxembourgeoise.

DISCLAIMER : Les opinions et interprétations contenues dans cette publication n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions de ADA. Ni ADA, ni aucune tierce personne agissant pour le compte de ADA ne pourra être tenue responsable de l'usage qui sera fait de l'information contenue dans cette publication. Les auteurs reconnaissent qu'aucun matériel rédigé et/ou artistique appartenant à une tierce personne n'est inclus sans l'autorisation préalable du détenteur des droits de propriété intellectuelle.



Avant-propos

Établir un agenda pour un nouveau partenariat mondial

Joaquim Monteiro*

2015 est l'une de ces années au cours desquelles les réunions mondiales de haut niveau semblent se succéder à un rythme incroyable. Cette année marque la synthèse des Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies que les dirigeants mondiaux ont convenu d'adopter il y a de cela 15 ans. D'importants progrès ont été accomplis dans le cadre de la réalisation des objectifs fixés, cependant, beaucoup reste encore à faire. Afin d'adopter un programme de développement pour l'après-2015, l'ONU prévoit un Sommet mondial qui se tiendra du 25 au 27 septembre à New York.

Le sommet sera précédé de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra du 13 au 16 juillet, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le résultat attendu de la conférence est un accord intergouvernemental, négocié et convenu, qui devrait contribuer de manière importante et soutenir la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a d'ores et déjà estimé que le transfert des fonds des secteurs public et privé vers les initiatives de développement durable est « crucial pour la réalisation du programme extrêmement ambitieux pour l'après 2015.¹»

Enfin, au niveau mondial, la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC² se tiendra en décembre, à Paris. Des attentes en termes de résultats de la COP21 sont très élevées, en particulier concernant les objectifs clairs et ambitieux en matière de la lutte contre le changement climatique permettant de garantir un développement durable pour tous.

Au niveau européen, l'année 2015 a été déclarée « Année européenne du développement ». Pour la première fois, l'action extérieure de l'UE et le rôle de l'Europe dans le monde feront l'objet d'un débat.

Outre les initiatives mondiales, le développement durable nécessite une action de tous les intervenants. Ainsi, dans ce numéro de « Passerelles », nous essayons de donner au lecteur quelques idées sur la recherche et les opportunités en cours, en rapport avec la Microfinance Verte, et tentons de répondre partiellement à la question de savoir quel rôle pourrait jouer le secteur de la microfinance dans la lutte contre le changement climatique.

Loin d'être exhaustif, le présent numéro de « Passerelles » offre aux lecteurs une sélection de points de vue sur le sujet et invite les personnes intéressées à partager leurs expériences et points de vue et à soumettre leurs observations sur le site Web de ADA.



* Joaquim Monteiro, Manager R&D, ADA

¹ <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=50519#.VSfWWJNZsZM>

² Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

La Microfinance peut-elle contribuer significativement au développement durable ?

Sophie Wiesner*

Dès 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (plus connue sous le nom de Commission de Brundtland) a défini le développement durable comme moyen pour la génération actuelle de répondre à ses besoins aujourd'hui, sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre à leurs besoins demain¹.

Ce concept de durabilité donne la priorité aux besoins des pauvres et des plus vulnérables et met en évidence les limitations des ressources naturelles pour répondre à ces besoins. Il traite des aspects économiques, sociaux, mais aussi environnementaux du développement, et, en ce sens, il relie le domaine du développement aux domaines de la microfinance et du changement climatique.

La microfinance est considérée comme un outil pour faire progresser le développement, dès les premières années où le financement accessible à tous² était axé sur le microcrédit et sur la production ou sur le revenu des micro-entreprises, jusqu'à aujourd'hui, où l'attribution de la micro-épargne, de la micro-assurance et de nombreux autres services financiers se portent sur les opportunités et les choix des ménages à faible revenu.

Cependant, ces dernières années, la microfinance a également été reconnue comme un outil pour résoudre les problèmes liés au changement climatique. Les bailleurs de fonds de la microfinance attachent de plus en plus d'importance à la performance financière, sociale et environnementale des institutions de microfinance (ou à la triple performance des profits, des personnes et de la planète). Les fournisseurs de microfinancement se mettent au vert en finançant les énergies renouvelables et les solutions à faible niveau d'émissions, les projets liés à l'adaptation de l'agriculture ou la gestion des ressources au niveau de la communauté. Les initiatives de microfinancement locales s'inscrivent ainsi dans le cadre national, international et mondial pour le développement et le changement climatique.

Mais la microfinance peut-elle réellement contribuer de manière importante au développement durable tel que défini dans la Commission de Brundtland ? La présente publication de « Passerelles » tente de faire la lumière sur cette question et d'envisager les opportunités et les difficultés de cette entreprise.

¹ Cf. Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987), p.4 ; Le rapport peut être téléchargé sur : <http://www.un-documents.net/our-common-future.pdf>.

² Nous définissons la finance accessible à tous comme la gamme des produits et des services financiers disponibles aux populations marginalisées, à faibles revenus, exclus du système bancaire conventionnel. Nous utilisons indifféremment les termes « finance accessible à tous » et « microfinance » comme synonymes.

* Sophie Wiesner, Chargée de projet R&D, ADA

Changement climatique, développement et microfinance – 3 des domaines liés

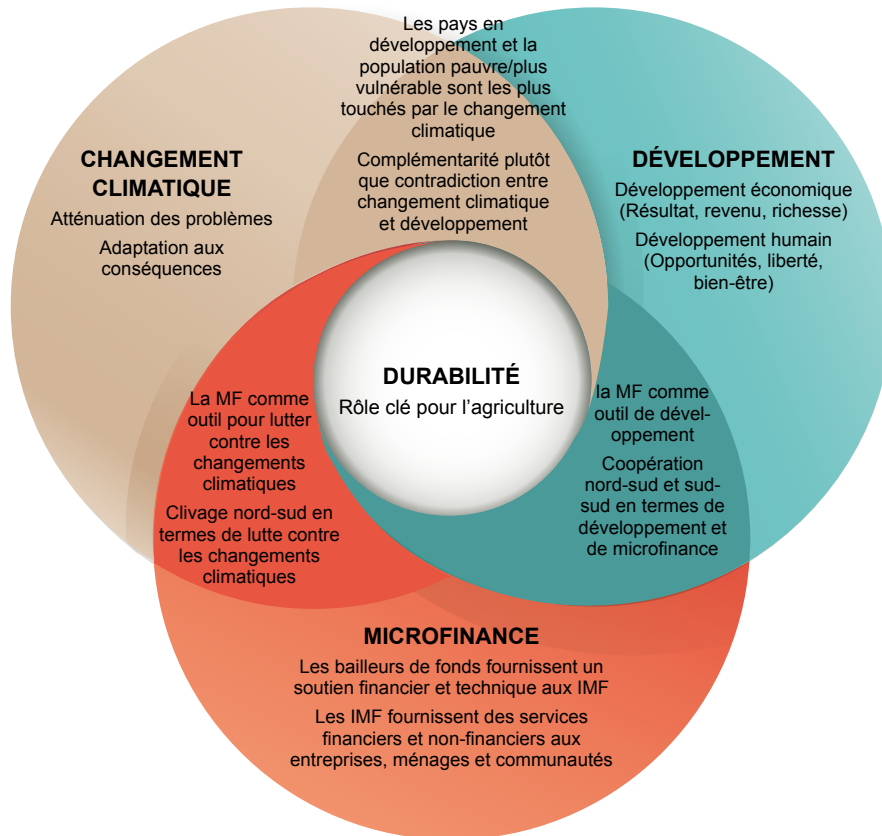


Figure 1 : Changement climatique, développement et microfinance comme domaines interdépendants (Sophie Wiesner)

Changement climatique

Tout d'abord, il faut reconnaître que les dynamiques du changement climatique, du développement et de la microfinance se renforcent mutuellement et sont reliées entre elles au niveau macro, méso et micro.

Comme déjà mentionné dans le rapport Stern en 2006 et également confirmé par la recherche universitaire de ces dernières années, il existe des preuves irréfutables que l'homme est responsable du changement climatique et que cela entraîne de sérieux risques à l'échelle mondiale et demande des réponses immédiates³.

Les émissions considérables de gaz à effet de serre⁴ conduisent au réchauffement climatique, à la disparition des glaciers et à une augmentation du niveau de la mer. Cela implique des phénomènes climatiques extrêmes, des inondations et des sécheresses, qui ont également des effets sur nos écosystèmes (la faune, la flore et

les microorganismes). Outre les problèmes concernant l'environnement en tant que tel, le changement climatique entraîne des problèmes relatifs aux activités économiques (en particulier liés à l'agriculture) et au bien-être humain (la nutrition et la santé), dont les conséquences se font déjà sentir dans certaines parties du monde⁵.

Des mesures d'atténuation tentent de réduire les risques du changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre sur le court et le moyen terme, alors que les mesures d'adaptation tentent de réduire l'impact du changement climatique en adaptant la vie aux nouvelles conditions sur le moyen et le long terme. Des initiatives individuelles doivent ainsi être réunies en une approche intégrée qui ne doit pas uniquement consister à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre de plans d'action, mais qui doit également comprendre le financement respectif d'une année à l'autre et pour les décennies à

venir. Une implication du secteur public et privé (également sur la base de partenariats publics-privés), et de la société civile est essentielle, mais il n'est pas aisé de parvenir à des accords et de les mettre en pratique.⁶

Développement

Il y a un net clivage nord-sud en termes de lutte contre le changement climatique, ce qui ralentit considérablement le processus. Alors que certains pays développés (et notamment certaines économies qui fusionnent) sont déjà activement impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique, certains pays en développement revendiquent un « droit de polluer » afin de promouvoir l'industrialisation. Cependant, il existe une coopération étroite nord-sud en termes de développement, ce qui pourrait accélérer les activités. Les pays en développement (par conséquent, les pauvres et les plus vulnérables) sont durement touchés par le changement climatique, mais les pays développés offrent des opportunités d'amélioration technologique, à la fois en termes d'industrialisation et en termes de lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, les objectifs pour aborder le développement économique, le développement humain et le changement climatique ne doivent pas être contradictoires, mais peuvent être complémentaires. Le développement économique défini comme la croissance de la production, du revenu ou de la richesse, n'est généralement possible que sur la base d'une utilisation plus

³ Le Stern Review est disponible ici http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm.

⁴ Les gaz à effet de serre sont tous les gaz qui piègent le rayonnement infrarouge dans l'atmosphère, y compris le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane. Cf. CGAP (2009).

⁵ Cf. CGAP (2009).

⁶ Pour des exemples d'initiatives et partenariats, veuillez consulter la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique

large de l'énergie et d'une exploitation de l'environnement, mais sur le moyen et long terme, le secteur industriel ne trouvera plus les ressources pour se développer et ne pourra plus être alimenté si des mesures ne sont pas prises dès aujourd'hui.⁷ Les avantages économiques des mesures prises en faveur du climat l'emportent de loin sur les coûts économiques. Le développement humain, à son tour, défini en termes d'augmentation des opportunités, de choix, et de bien-être, ne peut même pas être envisagé sans une action de lutte contre le réchauffement climatique, car notre qualité de vie (et la satisfaction de nos besoins humains les plus basiques, comme de respirer de l'air frais, de boire de l'eau potable et de trouver de la nourriture) dépend essentiellement de l'intégrité de nos écosystèmes.⁸

L'agriculture a des effets importants sur le bien-être humain, et l'agriculture est également la forme la plus importante d'activité économique dans les pays en développement. C'est un canal essentiel pour transmettre l'impact du changement climatique et favoriser le développement et la microfinance.

Microfinance

Les gens qui se trouvent dans des zones rurales éloignées et qui travaillent dans le secteur agricole, sont exposés à des risques élevés. La microfinance (incluant l'épargne, les crédits, l'assurance et d'autres services financiers) est un outil important pour gérer les risques. Mais les communautés respectives des pays en développement sont également au centre des innovations en termes de mesures prises contre le réchauffement climatique, et la microfinance leur permet d'accéder à et d'utiliser de nouveaux produits dans ce but.

L'offre des institutions de microfinance comprend un fonds de roulement pour les micro-entrepreneurs impliqués dans la pro-

duction, la distribution ou la maintenance des produits écologiques, des crédits de petit montant et de montant moyen aux ménages pour l'acquisition de ces produits (bien que le leasing gagne en importance⁹), ainsi que dans l'apprentissage et la formation aux nouvelles technologies. Les fournisseurs tirent ainsi profit de leurs résultats obtenus en desservant ce segment du marché, de leurs liens tout au long de la chaîne de commercialisation et également de leurs fonds (spécialement dédiés aux projets « verts »). En dehors des mesures externes, c.-à-d. en termes d'offre de produits et de services écologiques aux clients, les IFM prennent également des mesures internes, c.-à-d. en fonction de leurs propres émissions ou de la gestion de leurs ressources.¹⁰

Les bailleurs de fonds et les investisseurs fournissent en retour le financement et l'assistance technique aux institutions de microfinance et promeuvent le rendement « vert » aux IMF. Ils contribuent ainsi à la consolidation et à la crédibilité du mouvement et favorisent également la concurrence dans le secteur en ce qui concerne les mesures de lutte contre le réchauffement climatique¹¹.

Mais en réalité, les institutions de microfinance ne doivent pas être les seules à mettre en place une gouvernance et une gestion pour adopter un comportement « écologique »; les bailleurs de fonds surveillent aussi leur consommation d'énergie et leur émission de gaz à effet de serre, et tout un chacun devrait commencer à penser autrement et devrait agir immédiatement.

Contenu et structure

Cette première publication de « Passerelles » est dédiée à la microfinance et au changement climatique d'un point de vue pratique et scientifique, elle analyse les opportunités et les défis pour le développement durable au niveau macro, méso et micro et elle présente les éléments clés, les initiatives et les idées.

Un premier article écrit par Marc Bichler, ambassadeur itinérant pour le changement climatique au Ministère des affaires étrangères au Luxembourg, présente l'agenda politique en rapport avec le développement durable pour 2015 et au-delà. Son article est centré sur les besoins de financement pour les mesures de lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que sur les méthodes pour y parvenir. L'expérience antérieure avec la microfinance lorsqu'il s'agit d'attirer des ressources des bailleurs de fonds, permet de définir des objectifs et de prouver que les résultats sont pris en compte. L'article analyse également le futur potentiel de la microfinance en termes de mesures prises contre le réchauffement climatique.

Un deuxième article, écrit conjointement par Marion Allet, Davide Forcella et Juana Ramirez, experts dans le domaine de la microfinance et du changement climatique, analyse un échantillon d'institutions de microfinance en respectant leur objectif éco-

logique, et analyse leur offre en termes de produits et de services énergétiques ainsi que leur gouvernance et leur gestion environnementales.

L'article identifie les principaux facteurs, les principaux intervenants et les tendances générales à l'égard de la microfinance et du changement climatique, et se concentre particulièrement sur le contexte d'Amérique Centrale.

La dernière partie de la revue est finalement consacrée aux expériences de deux IFM, Fundecooperación, d'Amérique Centrale/Costa Rica et CARD Bank de l'Asie du sud-est ou des Philippines. Les interviews fournissent des informations sur les différents contextes selon les pays et sur la situation d'une petite ONG spécialisée dans la microfinance, ainsi que sur une grande banque de microfinance à part entière. On retrouve là aussi des formations similaires en rapport avec la microfinance et le changement climatique, mais une étroite collaboration entre la recherche et la pratique est essentielle afin d'en faire des solutions potentielles pour l'avenir, et par conséquent, d'évaluer les opportunités et de relever les défis du développement durable. La présente publication de « Passerelles » tente de contribuer à cette collaboration et favorise l'échange entre les chercheurs et les praticiens.

⁷ Pour les indicateurs de développement économique, consultez <http://data.worldbank.org>.

⁸ La définition de développement humain en termes d'opportunités, de choix et de liberté remonte à Sen (1999). Pour les indicateurs de développement humain, consultez <http://hdr.undp.org>.

⁹ Plus d'informations sur le micro-leasing, consultez Deelen et al. (2003)

¹⁰ Plus d'informations, consultez Allet (2012), SOS Faim (2014)

¹¹ Cf. Allet ("012)



Références

- Allet, M. (2012): "Why Do Microfinance Institutions Go Green?", CEB Working Paper, 12/015, 2012. <http://www.solvay.edu/working-papers#WP2012>
- Deelen, L., Dupleich, M., Othieno, L., and Wakelin, O. (2003): Leasing for Small and Micro Enterprises - A Guide for Designing and Managing Leasing Schemes in Developing Countries (Ed.) Robert Berold, International Labor Organization.
- IPCC (2015): Climate Change 2014 - Synthesis Report. <http://www.ipcc.ch>.
- Rippey, P. (2009): "Microfinance and Climate Change: Threats and Opportunities", CGAP Focus Note, 53, March 2009. <http://www.cgap.org/publications/microfinance-and-climate-change-threats-and-opportunities>
- Sen, A. (1999): Development as Freedom, Oxford: Oxford University Press.
- SOS Faim (2014): « Une microfinance de plus en plus verte : tendance lourde ou effet de mode ? », zoom microfinance, 42, Septembre 2014.
- UN Climate Change Conference (2014): Amaray – Energía y desarrollo para zonas rurales, edición especial, Lima COP20/CMP10, New York: United Nations.
- WCED (1987): Report of the World Commission on Environment and Development: Our Common Future, New York: United Nations, World Commission on Environment and Development. <http://www.un-documents.net/our-common-future.pdf>.
- Stern, N. (2006): Stern Review: The Economics of Climate Change, Cambridge: Cambridge University Press. http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm

Autres liens

- <http://data.worldbank.org>
- <http://hdr.undp.org>

Changement climatique et microfinance

Une urgence à gérer, une opportunité à saisir

Marc Bichler*



La lutte contre les effets du changement climatique n'est pas seulement souhaitable, mais nécessaire, voire indispensable. Cette mise en garde ne date pas de hier, tout comme l'appel à une action urgente qui, pour être efficace, gagne à être globale et coordonnée.

Bien entendu une réaction internationale visant à contrecarrer les effets du changement climatique, soit par des mesures d'atténuation (*mitigation*), soit par des mesures d'adaptation, a un coût considérable. Quelles peuvent être les sources de financement pour supporter ce coût ? Est-ce que des leçons peuvent être tirées des financements innovants introduits en

microfinance ? Est-ce que des approches comme celles pratiquées dans la finance inclusive peuvent servir d'inspiration ?

Depuis 1988 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) étudie les différentes formes de changement climatique pour mieux connaître leurs causes, les conséquences qu'elles engendrent et les manières les plus efficaces pour y parer. Dans son cinquième rapport d'évaluation¹, dont les différentes parties ont été publiées entre 2013 et 2014, les experts scientifiques ont fait un effort de vulgarisation et ont présenté un résumé à l'attention des décideurs politiques et économiques. Le message du GIEC reste toujours aussi alarmant :

le changement climatique est en train de se passer sous nos yeux ; il est en grande partie le résultat du fait de l'homme, et l'inaction face à ce phénomène constituerait une attitude irresponsable vis-à-vis des générations futures qui risquent de souffrir des dommages irréversibles causés à l'environnement. Aujourd'hui l'origine anthropogène du changement climatique est donc établie, et il n'est heureusement pas encore trop tard pour réagir.

Une idée plus récente qui est en train de faire son chemin, veut qu'une lutte efficace contre les effets du changement climatique ne doive pas s'exprimer exclusivement en termes de contraintes et de désagréments. Au-delà des changements de comportement qu'une attitude responsable à l'égard de l'environnement devrait entraîner chez chaque individu, de même qu'au niveau des collectivités, une action déterminée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière substantielle est également susceptible de générer des opportunités économiques et d'investissement insoupçonnées. Le GIEC estime que pour stabiliser les concentrations d'équivalents de CO₂ jusqu'en 2100, les besoins en investissements dans la production d'énergie à faible taux de carbone et dans l'efficacité énergétique dans les secteurs du transport, de l'industrie et de l'immobilier pourraient croître de plusieurs centaines de milliards par an d'ici 2030. C'est pourquoi les experts concluent que les synergies potentielles entre le financement international de la gestion du risque des catastrophes naturelles et l'action d'adaptation sont loin d'être exploitées à fond. Il est fort à parier qu'il en va de même en ce qui concerne

¹ http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml

* Marc Bichler, Ambassadeur du Luxembourg pour les questions de changement climatique

les opportunités d'investissement dans des activités d'atténuation (*mitigation*) des effets du changement climatique qui visent donc avant tout à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La nécessité d'agir, telle qu'elle est scientifiquement établie, constituerait à elle seule une raison suffisante pour s'activer ; voilà donc que des perspectives d'opportunités économiques et financières qui peuvent se présenter comme faisant partie intégrante d'une action climatique volontariste, rajoutent un nouvel élément de motivation d'agir non négligeable. En effet, la responsabilité vis-à-vis des générations futures couplée à une perspective de « croissance verte » peut constituer un moteur puissant pour réaliser la transition d'un mode de vie et de production alimenté par l'énergie fossile vers un mode de vie et de production alimenté par des énergies renouvelables. Comme si souvent, le passage de la théorie à sa mise en œuvre concrète passe par un financement adéquat et durable, surtout si – comme en matière de lutte contre le changement climatique – l'engagement doit être maintenu sur le long terme. En tout cas, l'hypothèse qui allie action climatique et opportunités économiques est faite pour plaire à une nouvelle trempe d'investisseurs financiers qui – à défaut d'une qualification plus précise – sont définis comme des investisseurs qui peuvent s'accommoder de rendements financiers moins spectaculaires, à condition de pouvoir démontrer un impact environnemental et/ou social positif de leurs investissements. Il est intéressant de remarquer que c'est précisément ce type d'investisseurs qui, depuis les années 1990, s'est intéressé de manière accrue aux investissements en microfinance.

La microfinance aurait-elle un rôle à jouer dans le contexte de la lutte contre le changement climatique ? Pour répondre à cette question, il faut voir quels sont les défis qui se posent (I), qui sont les acteurs impliqués (II) et quels sont les moyens et les instruments dont ils ont besoin pour réussir dans leur mission de maintenir le réchauffement de la planète en-dessous de 2°C par rapport à la période préindustrielle (III). Sur base de ces informations, il deviendra possible d'analyser si et dans quelle mesure la pratique du microcrédit, sa mue en microfinance et le passage vers la finance inclusive renferment des enseignements utiles pour le financement de l'action climatique (IV).

Les défis

Le cinquième rapport d'évaluation du GIEC ne laisse guère de doute sur l'ampleur des défis posés par le changement climatique.

Pour les scientifiques, l'influence de l'homme sur le climat est clairement établie, et les récentes émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine sont les plus élevées de l'histoire. Les récents changements du climat ont d'ores et déjà eu des impacts largement répandus sur les systèmes humains et de la nature.

Pour l'avenir le GIEC prédit, sur base des analyses des données disponibles, que davantage d'émissions de gaz à effet de serre causeront un réchauffement de la planète encore plus important et des changements durables dans toutes les composantes du système climatique. Elles augmenteront la probabilité d'impacts sévères et irréversibles pour les humains et leurs écosystèmes, notamment en termes de sécurité alimentaire.

Comment y réagir ? – Le GIEC estime que l'adaptation aux effets du changement climatique et leur atténuation (*mitigation*) constituent deux stratégies complémentaires pour réduire et pour gérer les risques du changement climatique. Des réductions d'émissions substantielles au cours des décennies à venir peuvent encore réduire les risques climatiques au 21^e siècle et au-delà. Elles peuvent augmenter la probabilité d'une adaptation effective, réduire les coûts et les défis de l'atténuation à long terme et contribuer à des voies climatiques résilientes vers le développement durable.

Comment s'y prendre ? – Les experts du GIEC reconnaissent qu'il y a de nombreuses options pour des mesures d'adaptation et d'atténuation, mais ils insistent sur le fait qu'une option prise individuellement ne fera jamais l'affaire. Une mise en œuvre efficace d'une multitude de mesures est au prix de politiques et de coopération à tous les niveaux, et elle peut gagner en efficacité par une approche intégrée qui lie adaptation et atténuation à d'autres objectifs sociétaux, comme par exemple une meilleure gouvernance, des choix de vie alternatifs, des activités et des emplois à revenus durables, un appui à l'innovation et bien entendu des investissements dans des technologies et des infrastructures saines d'un point de vue environnemental.

C'est donc sur une note quelque peu plus encourageante, que les experts du GIEC encouragent des choix politiques et des mesures adéquats à tous les niveaux :

international, régional, national et local. Surtout des politiques en faveur du développement technologique, de la diffusion et du transfert des connaissances ainsi que le financement des réponses au changement climatique peuvent compléter et renforcer l'efficacité des politiques d'adaptation et d'atténuation. Il existe de nombreuses opportunités pour relier atténuation, adaptation et d'autres objectifs sociétaux par des réponses intégrées. Pour cela il faut bien entendu aligner les acteurs compétents dans des structures de gouvernance solides et disposer de capacités et de moyens d'envergure, y compris financiers.

Les acteurs incontournables

Tout comme la complexité des défis du changement climatique interdit de vouloir s'y attaquer par un seul type d'action ou de mesure, il est clair qu'une multitude d'acteurs sont appelés à venir sur le plan pour conjuguer leurs savoir-faire, leurs expertises et expériences variées et identifier des mesures qui promettent d'être efficaces, de les formuler judicieusement et de les mettre en œuvre de manière efficiente, c'est-à-dire avec un effet positif, au moindre coût possible et en temps et en place utiles. Une approche pluridisciplinaire (*multistakeholder approach*) bien coordonnée semble être la plus prometteuse.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'apporter des réponses adéquates à un phénomène d'ordre global ; d'où la nature éminemment internationale de l'entreprise. En effet, le GIEC a identifié la coopération internationale comme étant cruciale pour une adaptation aux – et une atténuation efficaces des effets du changement climatique. La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)² est le principal forum multilatéral dans lequel quelque 195 Etats membres discutent de changement climatique.

Les Conférences des parties (COP) formelles constituent des moments-clés sur le calendrier de la CCNUCC. C'est à ces occasions, comme en décembre 2014 à Lima (Pérou), que les responsables politiques des gouvernements nationaux et les représentants des organisations inter-

² http://unfccc.int/portal_francofone/essential_background/convention/items/3270.php

³ http://unfccc.int/meetings/lima_dec_2014/meeting/8141.php

nationales impliquées entrent en pourparlers et mènent les négociations pour définir les mesures à prendre pour lutter contre le changement climatique. On imagine facilement la complexité de cette discussion entre des partenaires aux attentes aussi divergentes, comme par exemple un petit Etat insulaire en développement du Pacifique dont le territoire national est menacé par la montée des océans, un pays nordique à l'économie et au sens environnemental fortement développés ou encore un pays à économie émergente qui – comme la Chine – vient, par une forte industrialisation alimentée par de l'énergie fossile, de tirer des centaines de millions de ses habitants de la pauvreté. Les réalités que vivent les citoyens et les dirigeants politiques au jour le jour, et les attentes qu'ils mettent dans une négociation internationale sur un sujet dont tous admettent par ailleurs l'urgence, sont tellement éloignées les unes des autres qu'il ne faut pas s'étonner de la lenteur des progrès accomplis sur le chemin d'un accord significatif sur les objectifs à fixer pour la période au-delà de 2020.

A présent, tous les yeux sont rivés sur les travaux préparatoires pour la COP21⁴ de la CCNUCC qui se tiendra en décembre 2015 à Paris, pour définir les règles internationales en vigueur en matière de lutte contre le changement climatique. D'ici-là une activité intense de négociations plus ou moins formelles est déployée de manière multilatérale, bilatérale et à l'intérieur de groupes régionaux, comme l'Union européenne par exemple, pour maximiser les chances d'un consensus et assurer ainsi le succès de la conférence. L'enjeu est de taille. Il y va de l'état dans lequel nous laisserons la planète en héritage aux générations futures ; les enjeux économiques sont considérables, et certains chefs d'Etat nous rappellent à raison que la survie économique, sinon physique de populations entières est menacée. Pour tenir compte des comportements du passé et des capacités d'aujourd'hui à contribuer à l'effort international, le principe des responsabilités communes mais différenciées est appliqué dans le cadre des négociations internationales. Ce principe reconnaît que les pays en développement, en comparaison aux pays industrialisés, ont émis relativement peu de gaz à effet de serre au cours des cent cinquante dernières années, mais risquent aujourd'hui de souffrir le plus

sous les effets du changement climatique. Il en résulte une responsabilité accrue du monde industrialisé qui n'est pas toujours acceptée de bonne grâce. Le niveau des ambitions nationales ou régionales que les Etats afficheront au cours des mois à venir, en dira long sur les chances de succès de la COP21 à Paris.

Mais les seuls engagements de la part des gouvernements – aussi importants qu'ils soient – ne suffisent pas pour aligner la grande coalition pluridisciplinaire qui est nécessaire pour faire face à la complexité du défi du changement climatique. A côté des Etats, la société civile organisée et spécialisée en matière environnementale et climatique s'investit depuis de longues années dans un infatigable effort de sensibilisation des populations pour expliquer qu'à côté de la responsabilité des gouvernements, l'engagement individuel compte. A cet égard, le travail des ONG et des associations est éminemment important, car seule la bonne compréhension de l'enjeu et des remèdes peut amener une attitude individuelle plus responsable et un changement de comportement conséquent.

A côté des Etats et de la société civile, le secteur privé a évidemment également sa place pour contribuer à enclencher et à appuyer la transition de l'énergie fossile vers les énergies renouvelables. D'ailleurs, on remarquera les motivations très divergentes des différents acteurs pour agir : les gouvernements doivent se soucier de la sécurité physique et alimentaire de leurs populations et de la sécurité énergétique pour faire marcher leurs économies ; la société civile adopte souvent une approche par la base et fait appel au sens de citoyen-neté globale de tout un chacun et le secteur privé bougera dans la bonne direction si et quand les entrepreneurs et les investisseurs reconnaissent les opportunités économiques et financières de la transition énergétique et se donnent les moyens pour les saisir. Par souci d'acceptation à tous les niveaux, il est important que l'action climatique internationale découle et tienne compte de toutes ces différentes formes d'engagements, et la question du financement de cette action climatique est désormais au centre du débat.

Les moyens et instruments pour réussir

Avant de s'intéresser aux modes et aux moyens de financement de l'action climatique, il faut avoir une idée des besoins en

financement. En ce qui concerne l'action climatique internationale, les besoins en financement sont pour ainsi dire illimités. Ce qui, au premier coup d'œil, peut ressembler à une exagération, ne reflète en fait rien d'autre que la réalité qui veut qu'en matière climatique – tout comme, de manière générale, en matière de développement durable – il faut raisonner en termes de processus et non en termes d'étapes successives avec un point d'arrivée final. Les besoins en financement ne s'éroderont pas avec le temps, mais changeront tout au plus en fonction des réalités et des nouvelles données. Ce qui, de prime abord, se présente donc comme un interminable travail de Sisyphe, traduit en réalité une chance ; car quel serait ce monde qui tout d'un coup venait au bout de son développement ?

Les besoins en financement pour réussir le pari d'une lutte efficace contre les effets du changement climatique s'expriment en milliers de milliards de dollars (*trillions of dollars*) et risque d'échapper ainsi à l'entendement même des plus audacieux. Le GIEC s'attend à des besoins en financement additionnels à hauteur de centaines de milliards pour la seule période d'ici à 2030. Dans son rapport du 8 août 2014 à l'ONU, le Comité intergouvernemental d'experts en financement du développement durable⁵, estime que l'ordre de grandeur des besoins additionnels en investissements pour des scénarios de développement durable qui soit compatible avec le climat se chiffre à plusieurs milliers de milliards de dollars (*several trillions of dollars*) par années. Au World Economic Forum le chiffre de 6 trillions de dollars par années a été avancé pour couvrir au cours des 16 ans à venir les seuls besoins d'investissements en infrastructures. La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, confirme ces estimations, suggérant que la communauté internationale doit au moins tripler ses efforts de financement pour garder une chance pour maintenir le réchauffement de la planète en-dessous de 2°C par rapport à la période préindustrielle.

Face à ces montants qui défient l'imagination, il est crucial de rappeler que le coût de l'inaction serait même supérieur à celui d'une action internationale concertée. Cela est bien entendu vrai pour les pays les plus pauvres, mais également pour les pays industrialisés pour qui un délai dans la mise en œuvre de l'action d'atténuation aux effets du changement climatique se traduirait inéluctablement par des coûts plus élevés pour faire la transition vers une économie à faible émission de gaz carbone dans le

⁴ <http://www.cop21.gouv.fr/fr>

⁵ <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1558>

moyen et le long terme. Il faut également rappeler que l'ambition est d'ordre planétaire et doit se concevoir sur le long terme, c'est-à-dire au moins sur les cinquante années à venir et probablement au-delà. La responsabilité de plusieurs générations est donc en cause, et elle est de ce fait partagée et différenciée, non seulement géographiquement, entre Etats industrialisés et pays en développement, mais également au fil des âges. Ceci dit, il faut probablement faire l'effort d'une autre abstraction pour découper l'ambition et l'effort à fournir pour la réaliser en des bouchées digérables. C'est sans doute nécessaire si l'on veut examiner les rôles qui pourraient revenir aux différents acteurs traditionnels et non-traditionnels du financement du développement durable, et notamment le rôle que la microfinance et la finance inclusive pourraient jouer face au défi du financement de l'action climatique.

Heureusement force est de constater qu'aujourd'hui le nombre d'acteurs susceptibles d'intervenir sur ce plan est plus élevé que jamais et que d'anciennes distinctions quelque peu artificielles entre les avantages comparatifs du secteur public et du secteur privé viennent à s'estomper. A cet égard, il faut saluer qu'au niveau des Nations Unies, de l'OCDE et de l'Union européenne il est clairement reconnu que l'identification de sources innovantes pour le développement durable et pour le financement de l'action climatique, y compris dans le secteur privé, n'est pas seulement une nécessité, mais constitue un espoir.

Les extraits de trois documents-clé – à savoir, le document final *The Future We Want* du Sommet Rio+20 du 11 septembre 2012, la communication *A Decent Life For All : From Vision to Collective Action* de la Commission européenne du 2 juillet 2014 et le Rapport final du Open Working Group (OWG) de l'Assemblée générale de l'ONU du 19 juillet 2014 – en témoignent :

- We recognize the need for significant mobilization of resources from a variety of sources and effective use of financing, in order to promote sustainable development. ... [ad. Climate Change]: We recognize the importance of mobilizing funding from a variety of sources, public and private, bilateral and multilateral, including innovative sources of finance, to support nationally appropriate mitigation actions, adaptation measures, technology development and transfer and capacity building in developing countries. – Rio+20 *The Future We Want* (September 2012)

- Mobilising financial resources will also be pivotal. Given the challenges the world faces, full use needs to be made of all resources available (domestic and foreign, public and private). ... As the discussion on financing a post-2015 framework evolves, there is a need for a comprehensive and integrated approach to financing poverty eradication and sustainable development. – European Commission Communication (July 2014)
- There is a need for significant mobilization of resources from a variety of sources and the effective use of financing, in order to promote sustainable development. – OWG Final Report (July 2014)

Dans son résumé des débats du Sommet sur le changement climatique du 23 septembre dernier à New York, le Secrétaire de l'ONU Ban Ki-moon souligne le rôle central que la question du financement joue dans l'effort international de maintenir le réchauffement de la planète en-dessous de 2°C : « Mobilizing sufficient public and private funds for low carbon, climate resilient growth is essential to keep within a less than 2 degree Celsius pathway. »

Dans son rapport du 8 août 2014, le *Inter-governmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing* de l'ONU présente l'analyse stratégique suivante: "*Financial sources can be arranged into four categories: domestic public, domestic private, international public and international private sectors. The challenge for policymakers is to channel and incentivize more of these diverse and decentralized sources of financing into desired investments in sustainable development.*"

De son côté, la Commission fait écho à cette vue des choses et mentionne plus spécifiquement la part à apporter par le secteur privé dans le financement de la lutte contre le changement climatique et du développement durable ainsi que sa propre disponibilité à s'engager dans une discussion sérieuse et concrète pour voir ces opportunités d'investissement devenir réalité : « The private sector is waiting for clear signals from the 2015 Agreement. We want to discuss with other parties how to make investments happen accordingly. The role of the private sector should be specifically recognized in the 2015 Agreement – but not as a substitute for public finance. Public finance should continue where it is needed, and as a catalyst for investments. Creating the right context for both public and private investments is key

for delivering a transformation consistent with the 2°C goal. »

Les signes d'une meilleure compréhension des nécessités incontournables pour organiser le financement efficace du développement durable et de l'action climatique se multiplient donc, et le potentiel d'un recours déterminé à de nouveaux partenariats publics privés est aujourd'hui bien assimilé dans les déclarations d'intentions politiques, y compris au niveau de la future présidence française de la COP21 qui souligne dans son aide-mémoire *Climate*: « Des financements innovants à fort effet de levier sur les acteurs privés seront indispensables. Les financements privés seront tout aussi indispensables que le financement public. » Le président François Hollande, lui-même, a précisé lors du Colloque international sur le climat et l'énergie, à Paris en date du 3 décembre 2014, que « nous devons financer « l'après carbone ». Il nous faudra sans doute imaginer des ressources nouvelles, des contributions qui devront être investies dans la transition énergétique. »

Face aux déclarations d'intention politiques, l'étude *Landscape For Climate Finance 2014*⁶ de la *Climate Policy Initiative* véhicule au moins deux messages, l'un plutôt encourageant, l'autre un rappel à la dure réalité. En effet, l'étude montre qu'au cours des dernières années beaucoup des acteurs susceptibles de s'intéresser au financement de l'action climatique, sont déjà actifs dans ce domaine : gouvernements, institutions financières de développement nationales et multilatérales, fonds d'investisseurs, grandes entreprises et même des particuliers. Ce qui laisse à désirer ce sont les montants donnés ou investis. Seulement 331 milliards de dollars (chiffres 2013) – 28 milliards de moins qu'en 2012 ! – ont trouvé leur chemin vers des activités de lutte contre les effets du changement climatique, une goutte d'eau dans l'océan de besoins qui se comptent en trillions. C'est avant tout l'absence des interfaces efficaces entre les investisseurs, d'un côté, et les projets investissables, de l'autre côté, qui freinent des flux plus importants des financements. A cet égard, il vaut la peine de se souvenir comment, à partir des années '90, les institutions de microfinance ont commencé à avoir accès aux marchés des capitaux pour se refinancer. Il faudra aussi sans doute revenir aux leçons positives et négatives qui ont pu en être tirées.

⁶ <http://www.climatefinancelandscape.org/?gclid=COLR3NSZ68MCFQGe2wodpJEAgg>

Un rôle pour la microfinance dans la lutte contre le changement climatique ?

Les acteurs en finance inclusive et en microfinance qui sont prêts à s'investir, à leur niveau, dans la lutte contre le changement climatique, ne doivent pas se laisser impressionnés outre mesure par les énormes montants de dollars et d'euros qui sont en jeu.

Par contre, ils doivent savoir qu'au niveau macro, les instruments de dette se réjouissent déjà d'une assez large popularité auprès des investisseurs institutionnels, alors que les prises de participation en capital restent modestes. Or, l'expérience des deux dernières décennies montre que souvent les institutions de microfinance dans les pays en développement ont besoin des deux formes d'investissement pour travailler et grandir.

Aussi, entre 2012 et 2013, le flux de fonds pour lutter contre le changement climatique des pays industrialisés vers les pays en développement a-t-il baissé de huit milliards de dollars, à 34 milliards. Ceci est d'autant plus regrettable que le rapport 2013 de l'ONU sur l'état des pays les moins avancés identifie entre autres des besoins de schémas de financement spéciaux pour les petits paysans ainsi que pour les petites et moyennes entreprises qui sont des clients potentiels pour les institutions de microfinance.

Ce rappel de la réalité est de mise, car il faut brosser un tableau honnête de la situation actuelle : le terrain demande encore dans une large mesure à être défriché – même littéralement en ce qui concerne les investissements dans des projets de reboisement qui visent à créer de nouveaux puits de carbone – mais des projets pilotes à succès demandent à être connus et mis à échelle moyennant des investissements plus conséquents. Aussi les méthodologies pour documenter de manière probante l'impact environnemental d'un projet donné sont-elles en train d'être affinées en vue de produire à l'intention de l'investisseur le bilan de l'impact de son investissement, en complément du rapport financier traditionnel. Les travaux menés par exemple par la *Global Impact Investing Network (GIIN)*⁷ vont précisément dans ce sens.

Dans ce contexte, les rôles des petits paysans et des petites et moyennes entreprises dans la lutte contre le changement climatique et dans l'adaptation à ses effets sont sans doute encore sous-estimés. En effet, le petit producteur agricole qui a les moyens financiers pour s'approvisionner en semences et en intrants et pour participer à des initiatives de stockage des grains récoltés, gère mieux son risque et contribue à la sécurité alimentaire de la population. Ce faisant, il s'adapte en quelque sorte à des conditions météorologiques de plus en plus sévères, résultat du changement climatique, qui menacent la régularité des récoltes d'une agriculture tributaire des chutes de pluie.

Le secteur des petites et moyennes entreprises est celui qui voit éclore les initiatives innovantes dans la production d'énergies renouvelables. Sur base de modèles économiquement viables, des projets locaux isolés ou même de petits projets alimentant les grands réseaux d'électricité, misant sur la photovoltaïque, l'éolien, l'hydraulique ou encore la géothermie, voient le jour et changent le quotidien des populations les plus pauvres, notamment dans les régions reculées qui ne sont pas desservies par les fournisseurs traditionnels.

L'impact social de tels projets au niveau des populations est immédiat et évident : meilleure qualité de vie, meilleures conditions pour travailler et étudier, baisse des maladies, notamment respiratoires, dues à la fumée des foyers ouverts pour cuisiner, baisse du nombre de brûlures et d'incendies, source d'énergie fiable pour recharger les téléphones portables qui constituent souvent le seul lien vers le reste du monde.

L'impact environnemental réside surtout dans la baisse de consommation d'énergie d'origine fossile, comme le gasoil qui est utilisé pour faire tourner des générateurs d'électricité vétustes et gourmand et qui est souvent aussi cher que polluant. Le recours aux énergies renouvelables réduit également la consommation de bois à brûler pour cuisiner, éclairer et chauffer, et contribue ainsi à un ralentissement du déboisement des rares forêts, dans la zone sahéenne par exemple.

Bien entendu l'accès aux sources d'énergie renouvelable, comme par exemple l'acquisition d'un panneau solaire ou d'un four solaire, a un coût, et les moyens des clients bénéficiaires sont limités. C'est ici que peut servir le savoir-faire des institutions de microfinances. Que ce soit par recours aux instruments de microcrédit,

de la microépargne, de microassurance ou du *microleasing*, les institutions de microfinance ne sont que trop conscientes de l'indispensable viabilité économique qui doit être à la base de toute activité de microfinance. Leur rôle d'accompagnateur, aux côtés des clients qui désirent acquérir un équipement utilisant de l'énergie renouvelable plutôt que de consommer de l'énergie fossile, ne peut être surestimé en termes de formation et de conseil.

De même, en amont de la chaîne économique, face aux producteurs d'énergies renouvelables ou aux intermédiaires vendeurs de tels équipements, l'expertise et l'expérience des institutions de microfinance et surtout la connaissance de leur clientèle sont très précieuses. C'est en s'ouvrant vers ces autres acteurs de la chaîne de valeur de la production et de la consommation d'énergies renouvelables que les institutions de microfinance contribuent à créer l'environnement favorable qui permettra d'étendre les activités de production et de commerce d'énergie renouvelable par le bas. Il faut les encourager à aller plus loin et à chercher le contact avec les autorités de régulation des marchés d'énergies, tout comme les acteurs de microfinance ont dû comprendre qu'en dépit des contraintes qu'elles pouvaient leur imposer, les banques centrales peuvent être des alliés objectifs pour une finance inclusive. En effet, règles prudentielles, supervision et sécurité juridique sont des instruments puissants pour créer le climat de confiance dont l'investisseur et le client ont besoin.

C'est en tissant de manière déterminée un réseau de nombreux acteurs aux expertises et traditions très différentes, mais unis par le même objectif de la mise en place d'un système d'alimentation en énergie durable, que l'action d'en bas – pourquoi pas initiée par une institution de microfinance ? – peut rejoindre les stratégies et politiques sectorielles nationales pour une plus-value inédite. – Ici encore, une pincée de réalisme est de rigueur. Aussi efficace que le travail en réseaux coordonnés peut être, il ne faut pas sous-estimer l'effort et le temps nécessaires pour les mettre en place et les faire fonctionner. Souvent les petites structures, comme par exemple des institutions de microfinance, sont très dynamiques pour faire fructifier le cœur de leur métier, mais n'ont pas le temps pour ce type de réseautage compliqué et coûteux. Une assistance de la part de leurs partenaires extérieurs – coopérations bi- et multilatérales ou partenaires philanthropes par exemple – peut s'avérer fort précieuse

⁷ <http://www.thegiin.org/cgi-bin/iowa/home/index.html>

comme trait d'union entre les praticiens du terrain et les politiques et régulateurs.

Le besoin d'interfaces utiles se fait également ressentir entre, d'une part, les investisseurs qui sont prêts à se lancer dans le financement d'actions climatiques et, d'autre part, les promoteurs et dirigeants de projets en manque de moyens financiers pour travailler, fonctionner et grandir. Ici, l'histoire de la microfinance peut servir de leçon. En premier lieu, rien ne nuit à le rappeler : la viabilité économique du projet est essentielle. Tout investissement à but lucratif doit aboutir en fin de la chaîne de financement à une activité génératrice de revenus, faute de quoi le remboursement du capital investi et *a fortiori* le paiement des intérêts convenus sont compromis. Alors que les investisseurs en microfinance exigent souvent par ailleurs la preuve d'un impact social, chaque investissement dans une action climatique réclame une documentation précise de son impact environnemental. Là encore, rien ne sert de se cacher la vérité : mesurer et communiquer ces impacts sociaux et/ou environnementaux pour démontrer une *double-*, voire une *triple bottomline* pour un investissement donné, a un coût qui doit soit être intégré dans le modèle financier, soit être couvert par une source de financement parallèle.

Si, dans un avenir qu'il faut espérer proche, les investisseurs se décident en plus grand nombre pour des investissements qui séduisent par un rendement financier raisonnable et, en même temps, par un impact social et/ou environnemental, il faudra bien sûr s'en féliciter ; mais non sans prendre garde à éviter – comme en microfinance – que ces nouveaux flux financiers ne deviennent la victime de leur propre succès.

Objectivement le risque de la surliquidité des instruments financiers à mettre en place existe, et il faut prévenir des scénarios dans lesquels les capacités d'absorption au niveau des projets d'action climatique n'évoluent pas au même rythme que le flot de fonds qui leur sont destinés. Les gestionnaires du *Green Climate Fund*⁸ par exemple en sont tout à fait conscients. Il s'agit d'un fonds multilatéral qui devrait être capitalisé à hauteur de 100 milliards de dollars d'ici 2020 et qui a été mis en place par les Nations Unies pour financer des actions climatiques dans les pays en développement. Une programmation régulière et soutenue d'actions climatiques adéquates sera de mise. Identifier et formuler des projets réalistes et efficaces, en impliquant au maximum les bénéficiaires futurs et en respectant les choix stratégiques sectoriels des pays-hôtes en question,

semble être la meilleure démarche. Les responsables de microfinance, de par leur engagement sur le terrain, sont bien placés pour donner des conseils utiles, voire pour prendre un rôle actif dans ces partenariats d'une nouvelle génération, en faveur d'une action climatique efficace.

IV. Conclusion

En 2015 il est difficile de ne pas placer la discussion sur le rôle de la microfinance et de la finance inclusive en faveur de l'action climatique dans le contexte des négociations internationales qui doivent aboutir en décembre 2015, lors de la 21^e Conférence des parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). L'objectif de la conférence consiste à définir un nouveau cadre pour l'action climatique internationale pour la période post-Kyoto⁹ et d'acter les engagements nationaux que les 195 Etats parties à la conférence prennent pour lutter contre le changement climatique au-delà de 2020.

Un rôle spécial incombe dans ce contexte au Grand-Duché de Luxembourg qui présidera le Conseil des ministres de l'Union européenne du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015 et aura, à ce titre e.a. la charge de coordonner la position européenne sur les questions de changement climatique et de la défendre ensuite dans la négociation internationale. Le Luxembourg qui a ses propres défis en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique, pourrait choisir de faire valoir un ses avantages comparatifs, notamment sur la question centrale du financement de l'action climatique. La proximité de partenaires potentiels importants comme la Banque européenne d'investissement ou la deuxième plus importante industrie de fonds d'investissement au monde, d'une part, et un engagement international de longue date pour un financement honnête du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, d'autre part, peuvent constituer des atouts dans ce contexte. L'appui luxembourgeois continu au fil des deux dernières décennies à l'évolution de la microfinance et de la finance inclusive et l'expérience qui en a été tirée, pourraient également être mis à bénéfice dans ce contexte.

En conclusion, on peut partir du constat que le défi du changement climatique est aujourd'hui globalement reconnu et que ses menaces inhérentes sont mieux comprises que jamais. Aussi la part importante de l'activité humaine dans l'origine du

réchauffement de la planète, notamment par des émissions excessives de gaz à effet de serre, n'est-elle plus contestée sérieusement. En réponse, les mesures d'atténuation et de mitigation des effets du changement climatique sont clairement identifiées, et il n'y a plus de doute que seule une mise en œuvre coordonnée et intégrée de ces mesures permettront de réagir efficacement dans notre propre intérêt et dans l'intérêt des générations à venir. Heureusement, même s'il est déjà minuit moins trois¹⁰, il est encore temps d'agir, à condition de le faire rapidement et de manière coordonnée et globale.

L'adversité contre laquelle il faut lutter est identifiée ; les alliances entre Etats, société civile et secteur privé sont reconnues indispensables, à défaut d'être déjà effectives ; et le financement de l'arsenal des mesures à prendre est au centre du débat international. Sur ce dernier point, l'histoire de la microfinance – et notamment les efforts qui ont permis aux institutions de microfinance d'avoir accès aux marchés des capitaux – est riche en enseignements pour forger de nouvelles alliances, sous forme de partenariats publics privés, et pour lever les financements nécessaires. Comme en microfinance, le caractère économiquement viable des projets à financer est crucial ; mais dans le contexte de la lutte contre le changement climatique, leur impact environnemental et social l'est tout autant. Dans l'esprit de la finance inclusive et à travers des alliances avec des producteurs d'énergies renouvelables, les autorités et les régulateurs publics, les acteurs en microfinance auront tôt fait de déceler les opportunités de valoriser leur savoir-faire, sur base d'analyses solides des besoins de leurs clients, et de servir leur développement durablement tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.

⁸ <http://news.gcfund.org/>

⁹ Au nom du Protocole de Kyoto par lequel ont été arrêtés en 1997 les objectifs climatiques à atteindre dans deux phases d'engagement successives (2008-2012 et 2013-2020)

¹⁰ Suivant l'horloge de la fin du monde du Bulletin des scientifiques atomistes de l'Université de Chicago.

La performance environnementale des IMF en Amérique centrale dans un contexte de changement climatique

Davide Forcella, Juana Ramirez et Marion Allet*

Le présent article propose une interprétation du rôle des IMF dans le soutien des systèmes de protection de l'environnement dans un contexte de changement climatique. Il est axé sur l'analyse des pratiques environnementales dans le secteur de la microfinance dans la région d'Amérique Centrale et des Caraïbes. Le document établit une distinction entre l'évaluation de la performance environnementale au sein des IMF et les politiques de gouvernance d'entreprise à l'égard des risques environnementaux, tels que le changement climatique. La première approche nous aidera à comprendre les pratiques respectueuses de l'environnement mises en œuvre par les IMF en Amérique Centrale et d'identifier celles qui fonctionnent le mieux, tandis que la deuxième approche fournira un aperçu de cadres politiques ou de mécanismes de gouvernance d'entreprise qui influencent les décisions des gestionnaires des institutions de microfinance en matière des pratiques de protection de l'environnement.

Le changement climatique et la gestion des questions relatives à l'environnement ont fait l'objet d'une attention accrue au cours des dernières années, y compris dans le secteur de la microfinance. Ce thème est de plus en plus pris en compte lors des conférences, des ateliers de praticiens et dans des outils et des publications. **La principale question abordée par le présent document est de savoir si l'intérêt croissant que l'on accorde au changement climatique et à la dégradation de l'environnement a permis d'améliorer la performance environnementale au sein des IMF.** En d'autres termes, comment les IMF s'adaptent aux risques du changement climatique et comment elles contribuent à atténuer le réchauffement climatique ?

Stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

« Les réponses au changement climatique se divisent en deux grandes catégories : l'atténuation et l'adaptation. L'atténuation vise surtout à réduire la gravité du changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre. L'adaptation met l'accent sur la mise en place de mesures qui permettent aux populations de s'adapter à l'évolution des conditions. De nombreuses mesures, notamment la promotion des pro-

duits à l'énergie propre et l'innovation agricole, contribuent à soutenir l'atténuation et l'adaptation »¹. C'est pourquoi nous proposons une analyse des actions menées par les IMF de notre échantillon en termes d'atténuation et d'adaptation, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Afin d'illustrer les deux approches, l'article, structuré en trois parties distinctes, cible la zone géographique d'Amérique Centrale et de Caraïbes. La première partie identifie les IMF qui « passent au vert » en tenant compte des réponses des IMF aux questionnaires quantitatifs et qualitatifs. La

deuxième de comprendre si une évolution en termes de pratiques et de performance environnementale a eu lieu dans la zone géographique sélectionnée, en tenant compte des résultats basés sur les données recueillies en 2011 et en 2014. Enfin, la troisième partie s'attache à établir les liens entre les tendances identifiées (sur la base des questionnaires) et les mécanismes de gouvernance d'entreprise susceptibles d'influencer la performance environnementale.

* Davide Forcella, Associate Researcher at CERMI (Center for European Research in Microfinance) – Université libre de Bruxelles
Juana Ramirez, Chargée de projet R&D, ADA
Marion Allet, Associate Researcher at CERMI (Center for European Research in Microfinance) – Université libre de Bruxelles and Senior Programme Officer at PAMIGA.

¹ Rippey Paul, CGAP Note Focus, n°53, mars 2009

Méthodologie

Nos considérations sont basées sur des informations recueillies en 2014 par le biais d'un questionnaire conçu par ADA². Ce questionnaire avait pour objectif de dresser un inventaire des pratiques et des outils de gestion des risques environnementaux, utilisés par les IMF de la région sélectionnée. Divisé en quatre parties, le questionnaire tentait d'évaluer les intentions, les processus, les produits et les pratiques respectueuses de l'environnement des IMF et a été partagé avec les IMF membres de REDCAMIF, Réseau régional de Microfinance de l'Amérique Centrale et Caraïbes³. Par conséquent, afin de recueillir les données quantitatives et qualitatives, le questionnaire a été partagé avec 133 IMF⁴ et 25 entretiens qualitatifs semi-structurés ont été réalisés auprès de 25 dirigeants d'IMF. Ces entretiens ont été organisés avec les IMF qui mettent déjà en œuvre des pratiques environnementales et préalablement identifiées grâce au questionnaire quantitatif.

Par ailleurs, l'article s'inspire de l'analyse de la notation des IMF établie sur la base de la structure et de la méthodologie de l'index vert⁵, un outil conçu pour évaluer la performance environnementale des IMF. L'index vert permet d'analyser 3 dimensions. La première est en rapport avec la stratégie officielle en matière de l'environnement d'une IMF et inclut des indicateurs tels que, la mise en œuvre d'une politique environnementale officielle en désignant une personne en charge de la gestion des questions environnementales ou de la communication d'informations sur la performance environnementale. La deuxième dimension est liée à la gestion des risques environnementaux. Les IMF ont la possibilité d'analyser les risques internes (empreinte écologique interne) et de définir, par exemple, les mécanismes visant à réduire la consommation de papier, d'eau et d'énergie au niveau de ses bureaux. Elles ont également la possibilité d'analyser les risques externes (risques environnementaux liés aux activités qu'elles financent) et de décider d'utiliser une liste de conditions d'exclusion auxquelles est subordonné l'octroi d'un prêt ou de sensibiliser les clients aux solutions d'atténuation. Enfin, la troisième dimension porte sur la façon de promouvoir les solutions écologiques, en accordant des prêts ou des formations spécifiques visant à promouvoir les activités respectueuses de l'environnement (telles que les activités de recyclage), les pratiques respectueuses de l'environnement (telles que l'agroforesterie), ou les technologies respectueuses de

l'environnement (panneaux solaires, fours améliorés).

Une analyse comparative des réponses des IMF, concernant, à la fois, l'indice vert et le questionnaire de ADA, nous a permis d'une part, d'identifier les tendances en termes de performance environnementale, et d'autre part, d'établir les comparaisons avec d'autres études dans le cadre desquelles l'Indice vert a été appliqué notamment en Europe et dans d'autres pays en développement, et enfin, de proposer un meilleur aperçu concernant l'environnement politique ou économique qui régit les IMF en Amérique Centrale.

1. Environnement et microfinance : qui fait quoi ?

L'industrie de la microfinance est très hétérogène. Les profils des IMF sont très variés, en fonction de leur taille, de la situation géographique, de l'énoncé de mission et du statut juridique qui varient en fonction du pays et des exigences réglementaires⁶. Par conséquent, nous avons analysé dans quelle mesure cette hétérogénéité influe sur la capacité d'une IMF à s'engager dans les questions environnementales.

En tenant compte de ce paramètre et des études⁷ réalisées, nous avons formulé certaines hypothèses :

- Les IMF de taille plus importante sont susceptibles d'afficher une meilleure performance environnementale, en raison de l'accès aux ressources (financières ou humaines), des économies d'échelle et de l'exposition à l'opinion publique.
- Des institutions davantage axées sur les profits peuvent participer à des initiatives vertes afin de se différencier dans un marché concurrentiel, en proposant de nouveaux produits et en essayant d'établir des relations avec de nouveaux clients.
- Les IMF fortement engagées dans une mission sociale peuvent ainsi s'engager dans des causes environnementales en tant que l'une des dimensions de leur performance sociale.
- Le statut juridique des IMF peut influencer la performance environnementale, à savoir, les IMF agréées en tant que banques peuvent avoir une meilleure stratégie d'évaluation des risques environnementaux ou de gestion des

risques environnementaux, étant soumises à une surveillance plus stricte du respect de la réglementation en matière de l'environnement.

- Les ONG dont la mission sociale est clairement définie peuvent réaliser une meilleure performance dans le domaine de services environnementaux non-financiers car elles fournissent traditionnellement des services supplémentaires dans le cadre de leur activité d'octroi de crédit.
- Les IMF plus anciennes peuvent afficher une meilleure performance environnementale en raison des délais et des ressources nécessaires pour offi-

² Le questionnaire est disponible pour consultation à l'adresse www.ada-microfinance.org

³ REDCAMIF représente les associations nationales de microfinance du Guatemala, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica, du Panama et de la République dominicaine

⁴ L'échantillon de ADA rassemble les réponses de plus de 53 membres de REDCAMIF, vous pouvez les consulter à l'adresse <http://redcamif.org/MFIs> où 45% sont des ONG, 16% sont des institutions financières non bancaires, 8% sont des banques et 6% sont des mutuelles de crédit ou de coopératives, 22% sont des réseaux ou des organisations de soutien qui ne seront pas pris en considération dans notre analyse

⁵ L'Indice vert est le résultat de la collaboration entre les divers organismes et individus qui œuvrent au sein du « Microfinance and Environment Action Group » de la Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP). Actuellement en cours d'essai, il a été inclus dans la nouvelle version de l'outil d'évaluation de la performance sociale (SPI4) développé par CERISE (outil de référence pour le secteur de la microfinance en termes de performance sociale) comme module optionnel de la performance environnementale et est couramment en phase de test.

⁶ Ainsi, les structures de propriété varient selon les IMF : elles peuvent bénéficier du statut d'ONG axée sur le développement ou être des institutions appartenant au secteur privé ou des coopératives. Elles peuvent être des banques commerciales multinationales appartenant à l'État ou des banques locales, ou alors faire partie des réseaux

⁷ Allet, M., & Hudon, M. (2015). Green microfinance : Characteristics of microfinance institutions involved in environmental management. *Journal of Business Ethics*, 126(3), 395-414 et Allet, M. (2014). Why do microfinance institutions go green ? *Journal of Business Ethics*, 122(3), 405-424.

Forcella, D., & Hudon, M. (2014). Green Microfinance in Europe. *Journal of Business Ethics*.

Les hypothèses envisagées ci-dessous sont une combinaison d'hypothèses analysées dans les études précédentes.

cialiser les procédures environnementales et mettre en œuvre des initiatives environnementales, à moins que l'organisation ne soit initialement créée pour remplir une mission de nature environnementale (cas très rares dans l'industrie de la microfinance).

- L'intérêt pour la protection de l'environnement d'autres parties prenantes, telles que les bailleurs de fonds ou les investisseurs, peut pousser les IMF à améliorer leur performance environne-

mentale en vue de répondre aux besoins de différents acteurs et de garantir ainsi l'accès d'autres nouveaux fonds.

- Une meilleure performance financière, la capacité ou la possibilité de subventionner de manière indirecte les opérations de la micro-finance grâce aux ressources provenant des activités plus rentables qui ne relèvent pas du domaine de la microfinance ou l'accès aux dons, sont autant de facteurs qui peuvent avoir des effets positifs sur la performance environnementale d'une IMF, car ils peuvent contribuer à générer les fonds supplémentaires nécessaires pour développer de nouveaux produits ou des procédures environnementales.
- L'existence d'une demande pour les produits respectueux de l'environnement, ou des besoins connexes, en rapport, notamment, avec l'accès des clients à l'énergie, peut motiver les IMF à passer au vert. D'autres caractéristiques, telles que la situation géographique, la culture locale, l'exposition à la dégradation de l'environnement, peuvent influencer la performance environnementale.
- Une population ou des activités ciblées, mesurées en termes du montant moyen des prêts par client, pourraient influencer ainsi la performance environnementale d'une IMF. En termes de performance environnementale, les résultats obtenus par des institutions dont le montant moyen de l'encours de prêts est faible peuvent être inférieurs à ceux obtenus par des institutions dont le montant moyen de l'encours de prêts est important en raison du capital nécessaire pour investir dans des initiatives environnementales ou dans l'achat des technologies plus propres.

Nous avons procédé à la vérification de certaines hypothèses avancées ci-dessus auprès de notre échantillon de 53 IMF de la région d'Amérique centrale ou de Caraïbes⁸.

1.1 Considérations méthodologiques et échantillon

Afin de permettre une approche comparative, la performance environnementale des IMF d'Amérique Centrale et des Caraïbes est évaluée selon les trois dimensions principales incluses dans l'index vert déjà présentées ci-dessus : stratégie environnementale, gestion des risques et opportunités vertes.

La dimension de la gestion des risques peut être subdivisée en gestion des risques internes et externes aux fins d'une analyse plus détaillée. Nous introduisons également un indice total de la performance environnementale qui est simplement calculé en tant que moyenne des quatre sous-indices précédents et qui devrait nous donner une vision globale de l'engagement environnemental d'une IMF⁹.

Pour vérifier certaines des hypothèses avancées, nous avons comparé les scores des IMF ayant fait l'objet de l'enquête de ADA, ainsi que les données concernant les cinq caractéristiques¹⁰: situation géographique (pays), statut juridique, date de création de l'institution, taille de l'institution (en termes de nombre de ses emprunteurs actifs en 2013), et population ciblée (clients ou activités, mesurés en termes du montant moyen de prêt actif par personne en 2013). Des données supplémentaires ont été recueillies à partir du MIX Market (MIXM). Malheureusement, seuls 42 institutions sur les 53 IMF participant à l'enquête de ADA ont publié leurs données sur MIX Market et seulement 37 ont déclaré les données concernant les cinq caractéristiques susmentionnées.

Afin de comprendre si les cinq caractéristiques influent sur la performance environnementale des IMF et de quelle manière, nous avons procédé en deux étapes.

Tout d'abord, nous avons calculé la valeur moyenne de la performance environnementale en fonction des différentes dimensions et des caractéristiques des IMF (situation géographique, statut juridique, date de création, taille et nombre de clients sur la base de données extraites du Mix Market). D'une part, ces résultats nous ont permis d'évaluer la façon dont la performance environnementale varie selon les différents types d'IMF, et d'autre part, d'analyser comment les caractéristiques des IMF peuvent expliquer les tendances à favoriser ou à limiter la mise en œuvre et l'adoption par des IMF de procédures et de produits environnementaux au sein de l'échantillon d'IMF en Amérique centrale, sélectionné par ADA.

Deuxièmement, nous avons analysé si les tendances observées peuvent être généralisées et expliquer la performance environnementale d'autres IMF similaires non inclus dans l'échantillon ADA, mais opérant dans la même région. Pour ce faire, nous avons réalisé de simples tests statistiques¹¹. Par conséquent, si une tendance observée par rapport à une caractéristique particulière d'une IMF de l'échantillon ADA

⁸ L'échantillon de ADA rassemble les réponses de 53 IMF, dont 45% sont des ONG, 16% sont des institutions financières non bancaires, 8% sont des banques et 6% sont des mutuelles de crédit ou des coopératives, 22% sont des réseaux ou des organisations de soutien qui ne seront pas pris en considération dans notre analyse. Ces IMF opèrent dans 8 pays : Costa Rica, République dominicaine, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou (seulement 1 IMF). Il est important de souligner dès le départ que notre analyse vise à étudier les facteurs qui facilitent ou limitent la gestion environnementale des IMF. Cependant, nous n'avons pas l'ambition, ni la possibilité, à ce stade, d'évaluer le lien de causalité entre une caractéristique particulière et son influence sur la performance environnementale d'une IMF.

⁹ Chacune de ces quatre dimensions a obtenu un score qui se situe entre une valeur minimale de 0% et une valeur maximale de 100%. Cette structure est presque identique à celle introduite dans l'indice vert, à la seule exception que dans l'indice vert la gestion externe et interne de risques correspond à une seule dimension de gestion des risques et compte pour 0,5 dans l'indice environnemental global. Le score total de l'indice de performance environnementale se situe entre 0% et 100%.

¹⁰ Ces caractéristiques ont été sélectionnées selon deux critères : leur pertinence quant à l'influence sur la performance environnementale des IMF et la disponibilité de données.

¹¹ Nous avons élaboré un test en deux volets sur la base des scores obtenus pour chacun des cinq indices environnementaux

Concernant les cinq caractéristiques analysées, sans présumer d'une variance égale des deux populations, et nous l'avons étayé à l'aide d'un test non-paramétrique : le test de Mann-Whitney-Wilcoxon (MWW), généralement utile pour les petits échantillons et les échantillons distribués normalement non-approximativement. Concernant les variables continues, nous avons également effectué une analyse de corrélation linéaire simple en utilisant la corrélation de Pearson. Nous avons étayé cette analyse par une analyse de corrélation non paramétrique en utilisant les corrélations de Spearman, et nous avons vérifié si ces corrélations étaient significatives. La valeur de corrélation se situe entre la valeur minimale de 0 et maximale de 1. Nous avons effectué par ailleurs certaines analyses simples de régression économétrique, mais en raison de la petite taille de l'échantillon, elles ont servi uniquement à vérifier la cohérence des résultats provenant de l'analyse différence-moyenne

peut être étendue à toute la population d'IMF dans la même zone, nous parlons d'un résultat « significatif » pour toutes les IMF ayant les mêmes caractéristiques. Si cela n'est pas le cas, nous parlons d'une tendance « non significative ».

Au niveau empirique, deux études précédentes se sont déjà attachées à analyser les caractéristiques qui favorisent ou freinent l'engagement des IMF dans les questions environnementales, respectivement dans un échantillon de 160 IMF dans 59 pays¹² en voie de développement sur la base des données recueillies en 2011¹³ et dans un échantillon de 58 IMF opérant dans 36 pays européens¹⁴ sur la base de données recueillies en 2013¹⁵. (Voir le tableau 3).

Tableau 1 : Caractéristiques des IMF de l'échantillon ADA

	Nombre d'observations	Min.	Max.	Moyenne
Année de création	42	1962	2004	1989
IFNB	40	0	1	22.5%
ONG	40	0	1	57.5%
Banque	40	0	1	10.0%
	40	0	1	7.5%
Nombre d'emprunteurs actifs (2013)	37	136	177,951	21,409
Moyenne prêts (2013)	37	189	11,757	1799

Tableau 2 : Analyse comparative de la performance environnementale

	Nombre d'observations	Moyenne	IMF d'Amérique latine	IMF d'autres pays en voie de développement	IMF européennes
Performance environnementale globale	42	36,3%	25%	26%	28,3%
Stratégie environnementale	49	29,6%	25%	26%	18,8%
Risque environnemental interne	45	30,2%	42%	33%	34,1%
Risque environnemental externe	47	45,7%	17%	23%	23,8%
Opportunités vertes	49	39,3%	17%	22%	36,5%

Tableau 3 : Tableau de comparaison des caractéristiques des IMF qui influencent leur performance environnementale

	Étude sur les pays en voie de développement (Allet & Hudon 2015)	Étude sur les pays européens (Forcella & Hudon 2014)	Étude sur l'Amérique Centrale - Caraïbes (échantillon ADA 2014)
Taille	Les IMF de taille plus importante affichent une meilleure performance environnementale	Les IMF de taille plus importante affichent une meilleure performance environnementale	La performance environnementale des IMF de moyenne et grande taille est meilleure que celles des IMF de petite et moyenne taille
Date de création	Les IMF plus anciennes affichent une meilleure performance environnementale	Les IMF plus anciennes affichent une meilleure performance environnementale	La performance environnementale des institutions jeunes et relativement jeunes est meilleure que celle des institutions plus anciennes
Statut juridique	Les banques affichent une meilleure performance environnementale	Le statut d'organisation à but lucratif ou non-lucratif n'a aucune incidence sur la performance environnementale	Les banques affichent une meilleure performance environnementale
Situation géographique	Les IMF en Asie affichent une meilleure performance environnementale parmi les pays en voie de développement	Les IMF en Europe de l'Est affichent une meilleure performance environnementale au sein de l'industrie européenne	Les IMF en République Dominicaine affichent une meilleure performance environnementale

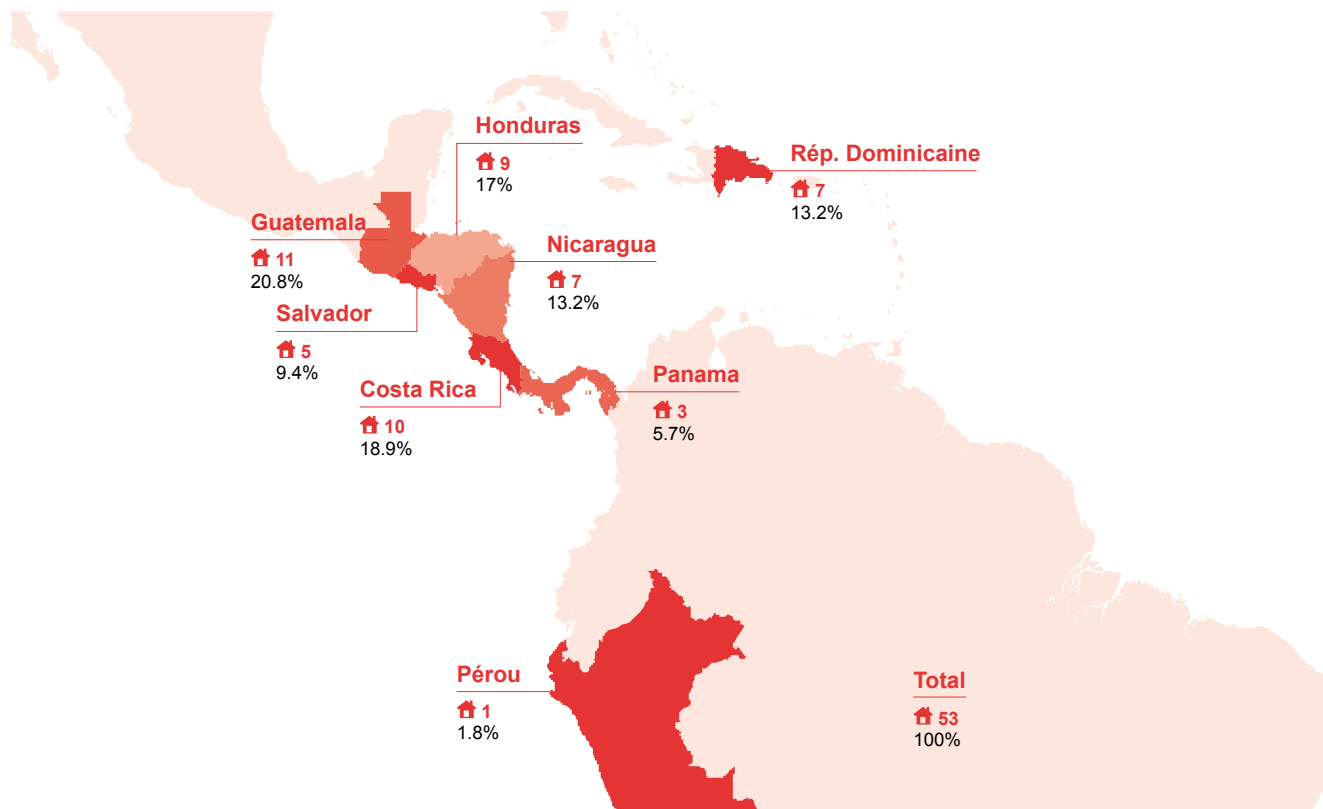
¹² Afghanistan, Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Colombie, Congo, Costa Rica, Équateur, Égypte, Salvador, Ethiopie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guinée, Honduras, Inde, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kosovo, Kirghizistan, Liban, Madagascar, Mali, Mexique, Mongolie, Maroc, Népal, Nigéria, Pakistan, Palestine, Paraguay, Pérou, Philippines, RDC, Roumanie, Russie, Samoa, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Gambie, Togo, Ouganda, Vietnam.

¹³ Allet, M., & Hudon, M. (2015). Green microfinance : Characteristics of microfinance institutions involved in environmental management. *Journal of Business Ethics*. 126(3), 395-414.

¹⁴ Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Espagne, Suède, Royaume-Uni, Islande, Monténégro, République de Macédoine, Serbie et Turquie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo.

¹⁵ Forcella, D., & Hudon, M. (2014). Green microfinance in Europe. *Journal of Business Ethics*. doi: 10.1007/s10551-014-2452-9

Figure 1 : Nombre et pourcentage des IMF de l'échantillon ADA réparties en fonction de leur situation géographique



1.2 Analyse des données

Situation géographique

La Figure 1 illustre les scores attribués aux quatre dimensions environnementales analysées et le score total de performance environnementale par pays dans lequel les IMF opèrent.

Nous observons que les IMF opérant en République Dominicaine ont tendance à réaliser de meilleurs scores, tandis que les IMF opérant au Panama ont tendance à réaliser des scores inférieurs par rapport à d'autres pays. Toutefois, les IMF au Costa Rica réalisent de meilleurs scores dans le domaine d'opportunités vertes, alors que les IMF au Nicaragua ont obtenu de meilleurs résultats en matière de gestion du risque environnemental externe.

Les seuls résultats significatifs d'un point de vue statistique sont les suivants :

- **Les IMF en République Dominicaine ont une meilleure stratégie environnementale;**
- **Les IMF au Panama ont obtenu globalement des mauvais résultats concernant la performance environnementale, la stratégie environnementale et la gestion du risque environnemental interne.**

L'influence de la situation géographique sur la performance environnementale des IMF a déjà été observée dans les études précédentes. Dans d'autres pays en développement, en particulier en Asie, les IMF ont obtenu un meilleur score dans le domaine environnemental, probablement en raison de tendances mimétiques influencées par des leaders, tels que Grameen Shakti¹⁶. En Europe, il a été observé¹⁷ que les IMF opérant dans des pays d'Europe de l'Est affichent une meilleure performance environnementale. Ce fait est probablement dû à une concurrence accrue et moins de subventions accordées aux IMF d'Europe de l'Est par rapport à l'Europe occidentale, ce qui pousse ces IMF à diversifier leurs produits et à soigner davantage leur image publique.

Concernant les IMF faisant partie de l'échantillon ADA, une meilleure performance environnementale affichée par des IMF en République Dominicaine pourrait s'expliquer par une forte concurrence. De ce fait, les IMF essayent de se distinguer de leurs concurrents en mettant en œuvre des stratégies environnementales. Une meilleure performance environnementale pourrait également être due à la mise à jour et à l'application de la réglementation en République dominicaine.

Statut juridique

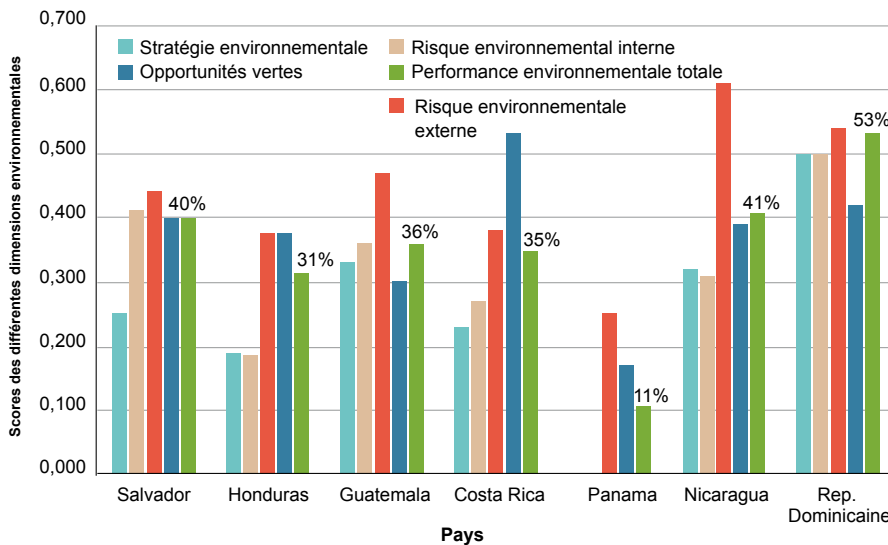
Le graphique 1 illustre les scores attribués aux quatre dimensions environnementales et ceux attribués à la performance environnementale globale en fonction du statut juridique des IMF.

Il semblerait que les IMF de l'échantillon, agréées en tant que banques, ont tendance à réaliser une meilleure performance environnementale globale, concernant, notamment, la dimension stratégie environnementale et la dimension gestion du risque environnemental interne et externe. Les institutions financières non bancaires (IFNB), les mutuelles de crédit ou les coopératives affichent de meilleurs scores concernant les opportunités vertes. Toutefois, les seuls résultats significatifs

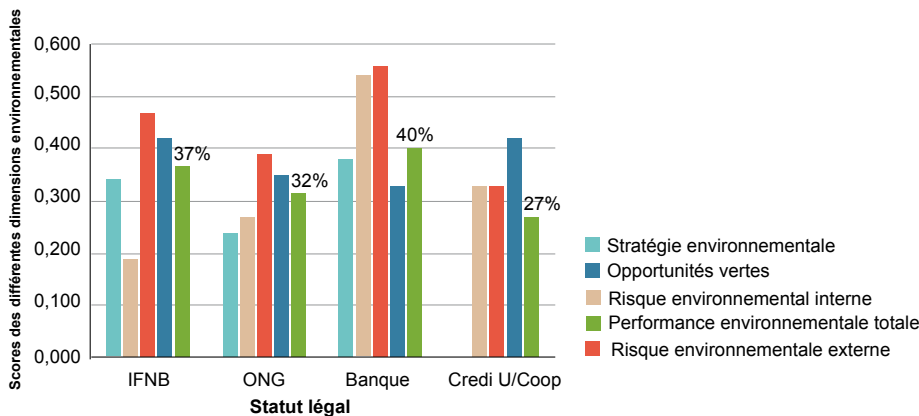
¹⁶ Allet, M., & Hudon, M. (2015). Green microfinance : Characteristics of microfinance institutions involved in environmental management.

¹⁷ Forcella, D., & Hudon, M. (2014). Green Microfinance in Europe. Journal of Business Ethics. doi: 10.1007/s10551-014-2452-9

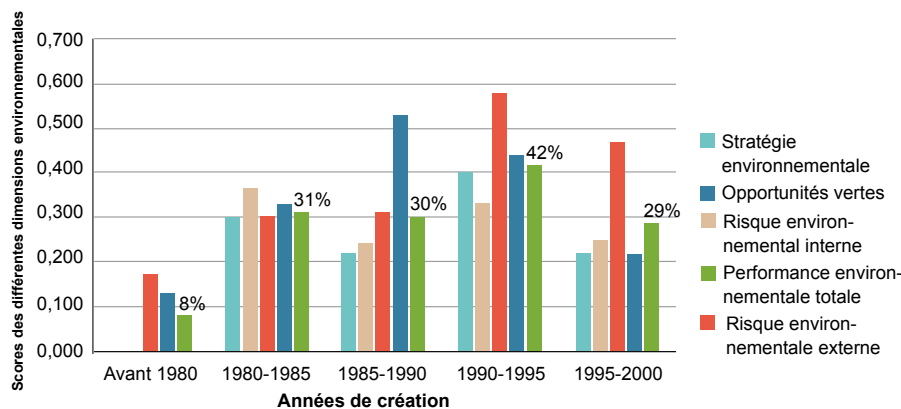
Graphique 1 : Scores moyens par dimension environnementale et par pays



Graphique 2 : Scores moyens par dimension environnementale et par statut juridique



Graphique 3 : Scores moyens par dimension environnementale et par année de création



d'un point de vue statistique sont les suivants :

- Les IMF agréées en tant que banques ont une meilleure gestion du risque environnemental externe par rapport à d'autres statuts juridiques
- Les IMF agréées en tant que banques ont une meilleure gestion du risque environnemental externe par rapport à d'autres statuts juridiques.

Ce résultat cadre avec les résultats obtenus par des IMF dans d'autres pays en voie de développement, où les banques ont réalisé une meilleure performance environnementale et ont obtenu de meilleurs résultats dans l'évaluation de la dimension stratégie de l'environnement et gestion des risques environnementaux¹⁸.

Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les IMF agréées en tant que banques sont soumises à une surveillance plus stricte du respect de la réglementation en matière de l'environnement et donc plus susceptibles de mettre en place des processus visant à limiter leur exposition aux risques environnementaux, tels que l'adoption d'une liste d'exclusions ou l'analyse des demandes de prêts en fonction des critères environnementaux.

Date de création de l'institution

Le graphique 3 illustre les scores attribués aux quatre dimensions environnementales analysées et le score global de performance environnementale par date de création des IMF de notre échantillon.

La date de création d'une IMF ne semble pas confirmer l'existence d'un lien entre une meilleure performance et l'ancienneté d'une IMF¹⁹. Il semblerait que l'influence de l'ancienneté d'une institution sur sa performance environnementale suit une dépendance non linéaire selon laquelle, les institutions plus anciennes réalisent des résultats en deçà des ceux obtenus par des institutions créées entre 1990 et 1995. Les résultats significatifs d'un point de vue statistique sont les suivants :

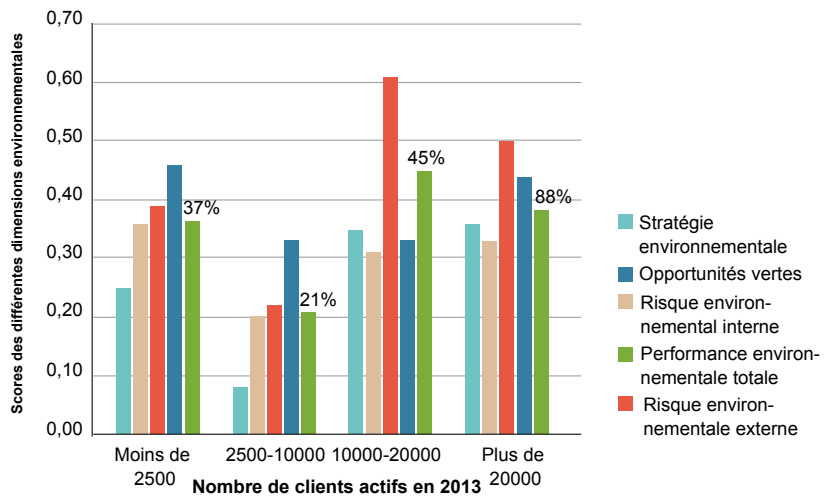
¹⁸ [1] Forcella, D., & Hudon, M. (2014). Green Microfinance in Europe. Journal of Business Ethics. doi: 10.1007/s10551-014-2452-9

¹⁹ En effet, les corrélations de Pearson et de Spearman sont plutôt faibles (entre 0,2 et 0,3) et la seule corrélation légèrement significative concerne la gestion des risques environnementaux externes.

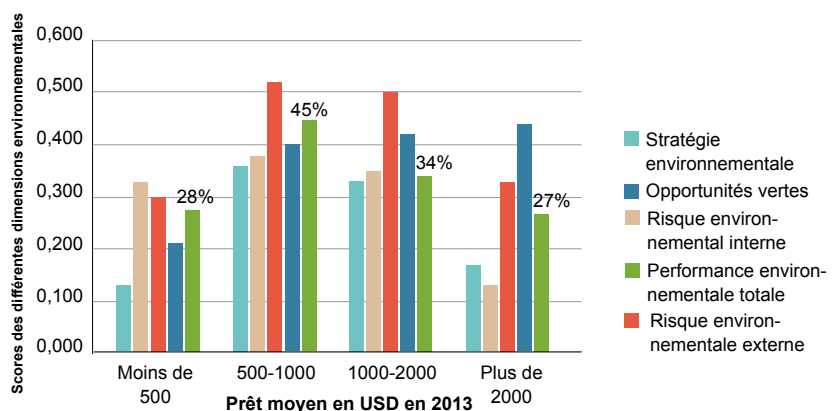
- Les IMF créées avant 1980 ont globalement enregistré de mauvais résultats concernant la performance environnementale, la gestion des risques environnementaux internes et les opportunités vertes ;
- Les IMF créées entre 1990 et 1995 enregistrent globalement de meilleurs résultats concernant la performance environnementale et la gestion du risque externe ;
- Les IMF créées entre 1995 et 2000 ont enregistré de mauvais résultats concernant les opportunités vertes.

Ce résultat est différent²⁰ par rapport aux autres pays en voie de développement²¹ et aux pays européens²², où les institutions plus anciennes affichent en moyenne une meilleure performance environnementale. En Amérique Centrale et dans les Caraïbes, un certain niveau de maturité semble être nécessaire pour s'engager la performance environnementale, mais ce niveau de maturité n'est pas celui de l'échantillon des IMF en Europe et dans d'autres pays en voie de développement. Les études réalisées sur ces échantillons confirment que les IMF matures investissent leurs ressources cumulées, leur expérience et leur compréhension des clients dans le développement des produits et des procédures supplémentaires. Cette démarche est considérée comme un investissement dans les questions environnementales. Toutefois, concernant les IMF d'Amérique centrale, une fois qu'elles ont atteint un niveau supérieur de maturité, elles cessent d'investir dans les produits environnementaux. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les IMF matures

Graphique 4 : Moyenne de scores obtenus par dimension environnementale et par nombre de clients actifs en 2013



Graphique 5 : Moyenne de scores par dimension environnementale et par montant moyen de prêt en 2013



sont davantage contraintes à innover car elles ont déjà mis en place un modèle d'affaires bien défini, tandis que les IMF plus jeunes sont plus enclines à l'innovation, car elles ont besoin de se différencier et de se frayer un chemin sur le marché. Cependant, une analyse plus approfondie est nécessaire pour confirmer cette thèse.

Taille des institutions

L'analyse de la taille des institutions, mesurée en fonction du nombre de clients actifs, ne semble pas confirmer la tendance des IMF d'une taille plus importante à afficher de meilleures performances (graphique 4)²³. La dépendance entre la performance environnementale et la taille de l'institution semble suivre un modèle non linéaire. La performance environnementale globale des institutions de moyenne et de grande taille est meilleure que celle affichée par des institutions de petite et de moyenne

taille. Les résultats significatifs d'un point de vue statistique sont les suivants :

- Les IMF qui comptent entre 2.500 et 10.000 clients affichent de moins bons résultats concernant la performance environnementale, la stratégie environnementale et la gestion des risques environnementaux externes ;
- Les IMF qui en 2013 comptaient entre 10.000 et 20.000 clients affichent de meilleurs résultats en matière de la gestion des risques environnementaux externes.

Les résultats obtenus sont différents de ceux obtenus dans le cadre d'autres études réalisées dans d'autres pays en voie de développement et en Europe. En effet, il a été conclu que les IMF de taille plus importante affichaient une meilleure performance environnementale, notam-

²⁰ Alors qu'en Europe et dans d'autres pays en voie de développement, les IMF plus anciennes ont une tendance linéaire marquée à afficher une meilleure performance environnementale, dans l'échantillon ADA cette relation de dépendance est davantage non linéaire et de type U inversé.

²¹ Allet, M., & Hudon, M. (2015). Green microfinance : Characteristics of microfinance institutions involved in environmental management. *Journal of Business Ethics*, 126(3), 395-414

²² Forcella, D., & Hudon, M. (2014). Green Microfinance in Europe. *Journal of Business Ethics*. doi: 10.1007/s10551-014-2452-9.

²³ En effet, les corrélations de Pearson et de Spearman sont plutôt faibles (en moyenne autour de 0,3 pour les différentes dimensions environnementales) et l'importance de ces corrélations est plutôt faible.

ment en ce qui concerne la stratégie environnementale et l'évaluation environnementale des risques externes.

En Amérique Centrale et dans les Caraïbes, les IMF de taille moyenne semblent confirmer cette tendance, tandis que les IMF de taille plus importante ne réussissent pas mieux que les autres, et les plus petites IMF semblent afficher une performance environnementale comparable à celle des IMF de taille moyenne. Ces résultats pourraient s'expliquer par deux facteurs : les IMF de taille plus importante bénéficient d'une plus grande visibilité et doivent prendre des mesures en vue de répondre aux attentes ou aux règlements fixés par les bailleurs de fonds et les investisseurs, notamment, en termes de gestion des risques environnementaux. Les IMF de taille plus petite sont généralement mieux intégrées dans les communautés locales et appréhendent plus facilement les questions environnementales auxquelles sont confrontés leurs clients, telles que la dégradation de l'environnement et la pollution, qui constituent les principales menaces dans la région, notamment la déforestation.

Cible des institutions

Nous allons conclure par une brève analyse de la performance environnementale des institutions en fonction du montant moyen par crédit en cours en 2013 (graphique 5). L'objectif consiste à évaluer dans quelle mesure les clients cibles ou la moyenne d'activités financées influencent la performance environnementale des IMF.

Le montant moyen des prêts octroyés par les IMF ne semble pas influencer de manière avérée, qu'elle soit positive ou négative, leur performance²⁴ environnementale. La relation entre le montant moyen des prêts et la performance environnementale des IMF semble suivre une tendance non linéaire inverse de type U. Les IMF dont l'encours moyen de crédits se situe entre 500 et 1000 dollars US affichent globalement une meilleure performance environnementale, tandis que les IMF dont l'encours moyen de crédits se situe en-dessous ou au-dessus de ces chiffres, affichent une moins bonne performance. Cette tendance semble se confirmer concernant l'ensemble d'autres dimensions environnementales, à l'exception de la dimension opportunités vertes qui, au contraire, semble suivre une tendance plus linéaire, les IMF dont l'encours moyen de crédits est plus important affichant de meilleurs résultats.

Toutefois, les seuls résultats significatifs sont les suivants :

- **Les IMF dont l'encours moyen de crédits est inférieur à 500 dollars US sont moins engagées dans les opportunités vertes;**
- **Les IMF dont l'encours moyen de crédits est supérieur à 2000 dollars US affichent de moins bons résultats sur le plan de la gestion du risque environnemental interne.**

La tendance qui ressort de notre analyse pourrait être interprétée comme le résultat de deux tendances contradictoires. Les clients qui demandent trop de petits prêts manquent sans doute de ressources, d'informations ou de possibilités permettant de s'engager dans les dimensions environnementales, ou alors les IMF ont peu d'intérêt ou manquent de capacités pour être en mesure d'analyser leurs activités ou de fournir des produits environnementaux personnalisés. D'autre part, les IMF fournissant des prêts plus importants semblent préférer se concentrer sur des activités plus rentables et ne considèrent pas que la performance environnementale adaptée constitue une valeur ajoutée, car elle implique des coûts initiaux. La dimension opportunités vertes constitue une exception, qui requiert des ressources suffisantes et des prêts plus importants qui pourraient faciliter la fourniture de crédits verts adaptés. Le résultat de ces deux tendances contrastées pourrait expliquer pourquoi les IMF d'Amérique Centrale dont l'encours moyen de crédits est moins important ont tendance à afficher une meilleure performance environnementale.

Dans d'autres pays en voie de développement, il a été constaté que les IMF dont l'encours moyen de crédits est plus important, sont plus performantes dans la gestion²⁵ des risques environnementaux, sans doute en raison d'une plus forte exposition au risque. D'autre part, concernant la région Europe, il a été établi que les IMF fournissant des prêts qui ne sont pas des prêts de microfinance, ont tendance à réaliser de meilleurs résultats, probablement en raison de la possibilité d'utiliser les ressources provenant de ces prêts d'un montant plus élevé aux fins de subventionner les produits innovants plus respectueux de l'environnement²⁶. Cette bonne performance pourrait s'expliquer également par leur plus forte exposition à l'opinion publique et une réglementation qui pousse ces IMF à adopter une meilleure politique de gestion de l'environnement.

2. Évolution de la performance environnementale entre 2011 et 2014 en Amérique centrale

Les questions relatives à l'environnement et au changement climatique ont fait l'objet d'une attention grandissante au cours des dernières années. L'industrie de la microfinance a-t-elle suivi cette tendance ? Les IMF sont-elles de plus en plus impliquées dans la gestion de l'environnement ?

2.1 Considérations méthodologiques

Les données de 2011 ont été extraites de la base de données Allet et correspondent à la moyenne des résultats obtenus concernant six IMF originaires de quatre pays d'Amérique centrale (Costa Rica, Guatemala, Honduras et Salvador)²⁷.

La base de données a été constituée entre mars et avril 2011 grâce à une enquête réalisée auprès des IMF de pays en voie de développement, avec pour objectif spécifique d'évaluer leur performance environnementale²⁸.

Parmi les IMF figurant dans la base de données, 55 sont des IMF d'Amérique latine. Plus précisément, six IMF représentent quatre pays d'Amérique Centrale (Costa Rica, Guatemala, Honduras et Salvador), et les données les concernant ont été comparées aux données de l'ensemble de données de ADA.

²⁴ Les corrélations statistiques entre les différentes dimensions environnementales et le montant moyen de prêts sont en effet faibles et négatives et aucune n'est significative.

²⁵ Allet, M., & Hudon, M. (2015). Green microfinance : Characteristics of microfinance institutions involved in environmental management. *Journal of Business Ethics*, 126(3), 395-414.

²⁶ Forcella, D., & Hudon, M. (2014). Green Microfinance in Europe. *Journal of Business Ethics*. doi: 10.1007/s10551-014-2452-9

²⁷ Allet, M. (2014) Why do microfinance institutions go green? *Journal of Business Ethics*, 122(3), 405-424.

²⁸ Elle rassemble les données pour un échantillon de 160 IMF, originaires de 59 pays. Ces 160 IMF se sont avérées représentatives du secteur de la microfinance en termes d'implantation régionale, de statut juridique, de taille (nombre d'emprunteurs), de moyenne d'ancienneté, de moyenne du portefeuille à risque, de performance financière moyenne, etc.

Pour obtenir une base commune de comparaison, nous avons sélectionné des indicateurs de l'Indice vert, figurant dans les deux bases de données. Par la suite, nous avons décidé de structurer les indicateurs suivant les dimensions de l'Indice

vert, ce qui nous a permis d'identifier une liste de 12 indicateurs communs aux deux bases de données (voir le tableau 4 ci-dessus). Les scores de chaque base de données ont ensuite été analysés en fonction de cette liste d'indicateurs comparables.

plupart des IMF pionnières s'engageant dans la gestion environnementale, ont d'abord mis en œuvre des actions très concrètes, telles que le développement des prêts verts ou la sensibilisation des clients aux questions de risques environnementaux³⁰. Il s'agissait très souvent d'initiatives indépendantes et distinctes de leurs activités habituelles. Seules quelques institutions ont défini leur stratégie environnementale de manière plus officielle et systématique. En 2014, les résultats révèlent que les IMF d'Amérique Centrale semblent mettre davantage l'accent à la définition d'une stratégie formelle de gestion environnementale. Pourtant, le nombre d'IMF ayant affecté un personnel dédié à la mise en œuvre de la stratégie environnementale ou qui rendent compte de leurs pratiques

²⁹ Ces tendances se confirment lorsque l'on compare un échantillon plus large (mais plus hétérogène) d'IMF : les résultats moyens des cinquante-cinq IMF originaires d'Amérique latine (11 pays) en 2011 (base de données Allet) et la moyenne de résultats des cinquante-trois IMF originaires d'Amérique centrale et de la région de Caraïbes (8 pays) en 2014 (base de données de l'ADA)

³⁰ Allet, M. (2014). Why do microfinance institutions go green? Journal of Business Ethics, 122(3), 405–424

2.2. Résultats de la comparaison

Les résultats présentés dans le tableau 4 révèlent plusieurs tendances intéressantes²⁹. Tout d'abord, en 2014, le nombre d'IMF d'Amérique centrale qui semblent définir une stratégie environnementale officielle a augmenté par rapport à 2011. En effet, nous avons constaté qu'en 2011, la

Tableau 4 : Évolution de la performance environnementale entre 2011 et 2014 en Amérique centrale

Normes de l'index vert	Indicateurs	Résultats Amérique Centrale (Allet, 2011) – 6 IMF	Résultats Amérique Centrale (ADA, 2014) – 36 IMF
L'institution aborde les questions environnementales à travers une stratégie officielle		9%	23%
L'institution définit et met en œuvre sa stratégie environnementale		9%	23%
L'institution définit sa stratégie environnementale	A mis en place une politique environnementale officielle		31%
	Définit sa stratégie environnementale	0%	
L'institution met en œuvre sa stratégie environnementale	Emploie une personne/du personnel dédiés à la gestion de questions environnementales		15%
	Rend compte de pratiques environnementales de l'IMF	17%	
Institution gère ses risques environnementaux		33%	33%
Institution gère ses risques environnementaux		42%	27%
Institution met en œuvre des actions visant à réduire son empreinte écologique interne	Organise des activités visant à sensibiliser les employés aux bonnes pratiques en matière de la consommation de papier, d'eau et d'énergie, de gestion des déchets, etc.	50%	17%
L'institution gère ses risques environnementaux internes	Effectue le suivi de la réalisation des objectifs quantitatifs fixés par rapport à la consommation de papier, d'eau et d'énergie, de gestion des déchets et/ou d'émissions de carbone	33%	37%
L'institution gère ses risques environnementaux externes		25%	38%
L'institution évalue le niveau de risque environnemental de ses clients	Utilise des outils spécifiques pour évaluer les risques environnementaux des activités des clients (fiche sectorielle, enquêtes, etc.)	33%	41%
L'institution considère le niveau de risque environnemental comme un facteur à prendre en compte dans le processus d'octroi de prêt	Elle refuse de financer les activités dangereuses (utilisation d'une liste d'exclusion)	17%	56%
L'institution effectue le suivi de ses risques environnementaux	Intègre des indicateurs dans le SIG aux fins du suivi de la performance environnementale des clients	0%	9%
L'institution sensibilise les clients	Organise des activités, à savoir, les séances de formation et les discussions concernant les risques environnementaux /affichage / distribution de prospectus sur les impacts environnementaux	50%	46%
L'institution encourage les projets respectueux de l'environnement		29%	40%
L'institution fournit des produits et services écologiques à ses clients		29%	40%
L'institution fournit des produits spécifiques de prêt écologique	Des prêts spécifiques, dédiés à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique		
	Des produits de prêts spécifiques, dédiés à la promotion des activités respectueuses de l'environnement (par exemple : le recyclage, la gestion des déchets, l'agroforesterie, etc.)	25%	55%
L'institution fournit des produits écologiques non-financiers	Formation sur les pratiques ou les activités respectueuses de l'environnement	33%	25%

environnementales est resté inchangé, ce qui remet en cause l'intérêt que présente la « stratégie environnementale officielle » pour les IMF.

L'analyse révèle également que les IMF d'Amérique Centrale ont réduit leurs efforts en matière de la gestion de risques environnementaux internes entre 2011 et 2014, alors qu'elles semblent mettre davantage l'accent sur la gestion des risques environnementaux externes. Cette modification de l'ordre de priorités pourrait indiquer une meilleure compréhension des défis environnementaux auxquels font face les clients de la microfinance et de l'impact qu'ils peuvent représenter pour les IMF, ainsi que d'une plus grande maturité dans la mise en œuvre des programmes de gestion de l'environnement plus complexes. Pour une IMF prête à gérer son impact sur l'environnement, l'analyse des risques environnementaux internes permet un démarrage en douceur : elle peut « juste » sensibiliser davantage le personnel et mettre en place des procédures et des politiques internes visant à réduire la consommation de papier, d'eau ou d'énergie, au niveau du siège et des succursales. Il s'agit d'une stratégie positive qui consiste à commencer à aborder l'idée de la gestion de l'environnement au sein d'une institution. Cependant, les IMF étant fournisseurs de services, leur impact direct sur l'environnement reste assez limité. Les risques environnementaux des activités financées par les IMF sont en revanche plus importants. La gestion de ces risques est cependant plus complexe pour une IMF, car elle nécessite de développer des compétences en matière de l'évaluation des risques environnementaux d'une variété de micro et petites entreprises et de fournir des réponses adaptées en vue d'atténuer ces risques.

En 2014, les IMF d'Amérique Centrale semblent se concentrer davantage sur l'évaluation des risques environnementaux de leurs clients, et moins sur la sensibilisation du personnel quant à l'empreinte écologique interne. Cette évolution pourrait indiquer que les IMF commencent à comprendre que leur impact environnemental indirect peut être beaucoup plus important que leur impact direct. Cependant, en analysant de plus près les scores, les IMF d'Amérique Centrale ne semblent pas s'impliquer davantage dans la sensibilisation des clients par rapport à 2011 (près de la moitié d'entre elles déclarent avoir organisé des activités de sensibilisation sur les impacts environnementaux). Le changement le plus frappant concerne le nombre

d'IMF ayant adopté une liste d'exclusion, leur pourcentage étant passé de 17% en 2011 à 56% en 2014. Ce changement pourrait refléter une plus grande prise de conscience quant à l'impact négatif potentiel que les IMF sont susceptibles d'exercer à travers les activités qu'elles financent, ou il peut également résulter de l'influence des investisseurs ou de bailleurs de fonds qui ont fait de l'adoption d'une liste d'exclusion une exigence.

Enfin, en 2014, un pourcentage plus élevé des IMF d'Amérique centrale semblent avoir été impliquées dans la promotion de projets écologiques. Plus précisément, leur proportion est passée de 25% à 55% en ce qui concerne l'octroi de prêts « verts » qui sont des produits spécifiques, dédiés au financement des activités respectueuses de l'environnement et des technologies d'énergie propre.

Globalement, ces tendances peuvent indiquer que les IMF de la région commencent progressivement à prendre conscience que les questions environnementales ne sont plus un sujet secondaire que l'on peut traiter dans le cadre d'une politique limitée de responsabilité sociale des entreprises (RSE), mais plutôt une question fondamentale dont il convient de tenir compte dans le cadre de l'activité de l'entreprise.

3. La sensibilisation des IMF aux politiques de protection de l'environnement : moteur de la bonne performance environnementale et de la bonne gouvernance des IMF ?

Avoir la capacité de définir et de mettre en œuvre des objectifs environnementaux de manière stratégique, suppose que les organes directeurs, les gestionnaires et le personnel d'une institution, ont déjà acquis quelques connaissances en matière des pratiques et des techniques de protection de l'environnement. Les résultats recueillis auprès de 53 gestionnaires et directeurs des IMF participant à l'enquête environnementale réalisée par ADA en Amérique Centrale révèlent cependant que la connaissance de l'environnement est généralement insuffisante. Nous avons conclu sur la base du paragraphe précédent que les IMF avaient tendance à mettre davantage l'accent sur la définition de leur stratégie environnementale officielle. Cependant, même si l'évolution des stratégies

en matière de la performance environnementale au niveau des IMF constitue un signe encourageant, il semble y avoir une contradiction entre cette tendance et le fait que 89% des répondants au questionnaire de ADA n'étaient pas au courant des politiques et des outils de protection de l'environnement. Comment est-il possible que les IMF s'engagent de façon plus proactive dans les pratiques respectueuses de l'environnement alors qu'elles ignorent les cadres de protection de l'environnement ou ne sont pas techniquement équipées pour mettre en œuvre de telles pratiques ? Afin de répondre à cette question, nous allons tenter avant tout de mieux comprendre les intentions des IMF et les mécanismes de gouvernance d'entreprise afin de comprendre la manière dont les gestionnaires des IMF sont gouvernés.

3.1. Définition des mécanismes de gouvernance d'entreprise et considérations méthodologiques

Nous proposons de prendre comme référence le cadre de gouvernance d'entreprise de Gérard Chareaux afin d'identifier un ensemble de mécanismes de gouvernance d'entreprise ou de schémas institutionnels qui pourraient expliquer la manière dont les administrateurs des IMF réagissent en réponse aux défis environnementaux dans la région. La sélection des pratiques donne un aperçu de la façon dont les IMF gèrent les risques environnementaux. Une analyse comparative entre les mécanismes de gouvernance de Chareaux et les pratiques environnementales observées devrait nous permettre de formuler des hypothèses et d'identifier les systèmes institutionnels ou *les règles du jeu* importants pour les responsables d'IMF en Amérique centrale. Ces règles ou comportements peuvent faire la lumière sur les intentions des IMF. Nous avons sélectionné des mécanismes de gouvernance d'entreprise qui pourraient être illustrés par des stratégies environnementales dans la région. La comparaison entre les mécanismes de gouvernance d'entreprise et les pratiques de gestion des risques environnementaux des IMF en Amérique centrale figure dans le tableau 5.

Le cadre³¹ de Chareaux propose une classification des mécanismes de gouvernance d'entreprise sur la base de deux critères : l'intentionnalité des mécanismes et leur caractère spécifique et non spécifique. Les « mécanismes spécifiques » désignent ceux qui sont créés pour une « entreprise spécifique » (dans notre cas, une IMF), tandis que les « mécanismes non-spécifiques » sont créés pour toute une série d'entreprises similaires ou pour un groupe d'IMF³².

Comme le suggèrent Labie et Mersland, le cadre fournit un ensemble de facteurs qui peuvent permettre de comprendre comment la gouvernance d'entreprise est structurée au sein d'une organisation donnée. Des « mécanismes intentionnels » sont à l'origine conçus pour améliorer la gouvernance d'entreprise. Il s'agit, par exemple, des règlements, des méthodes de surveillance, des configurations du conseil d'administration, ainsi que des structures formelles spécifiques ou des organigrammes. Les « mécanismes spontanés » sont un autre ensemble de « règles du jeu au sein d'une société » qui peuvent être classés, par exemple, dans la catégorie

culture d'entreprise, marché politique (mécanismes non-spécifiques), ou faire partie d'une culture d'entreprise déterminée et des relations informelles (spécifiques aux IMF ou aux réseaux d'IMF). Ces « mécanismes spontanés » sont « des contraintes d'origine humaine qui façonnent les interactions entre les personnes »³³. Selon le cadre de Chareaux, ces mécanismes ont un effet indirect sur la gouvernance. Trop souvent sous-estimés, ils pourraient en effet jouer un rôle important dans l'élaboration de la politique de gouvernance au sein des organisations³⁴. Une analyse des pratiques des IMF à travers le prisme de ces mécanismes peut permettre de comprendre comment les systèmes de gouvernance basés sur la protection de l'environnement influencent la prise de décision au niveau des IMF.

3.2. Mécanismes intentionnels de gouvernance d'entreprise

« L'environnement juridique, la réglementation et les procédures de supervision » sont autant de normes ou de mécanismes qui guident les intentions des institutions ou des individus. Ils fournissent un cadre d'interaction et affectent les stratégies des entreprises ou les comportements des gestionnaires. À cet égard, le « conseil d'administration » et ses méthodes de travail représentent un mécanisme intentionnel spécifique de gouvernance d'entreprise. Nous avons décidé de mettre l'accent sur cette fonction, les répondants au questionnaire semi-structuré étant exclusivement des administrateurs. Le rôle du conseil d'administration semble fondamental pour comprendre les intentions et les stratégies des IMF. Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle l'analyse des informations sur la performance environnementale adressées par le conseil aux IMF devrait permettre d'évaluer la capacité des décideurs à prendre des décisions éclairées en matière des enjeux environnementaux. Parallèlement, les « mécanismes de salaire ou les primes » ont été incorporés dans l'analyse afin d'identifier l'existence d'incitations spécifiques en rapport avec la performance environnementale, ainsi que la politique de recrutement du personnel dédié à la performance environnementale. Nous avons sélectionné ces mécanismes car les incitations financières et non financières peuvent fournir des informations directes sur les intentions des administrateurs des IMF et sur leur volonté de payer pour récompenser les connaissances ou l'expertise en matière de la protection de

l'environnement. Enfin, un mécanisme de gouvernance supplémentaire, tel que les « auditeurs internes », dont l'existence reflète la volonté d'une IMF de rendre des comptes au sujet de ses performances environnementales, peut également indiquer l'existence d'un certain degré d'expertise, la volonté de développer et la capacité d'appliquer les outils de gestion du risque environnemental.

3.3 Mécanismes spontanés de gouvernance d'entreprise

Un mécanisme spontané spécifique, à savoir la « relation informelle ou réseau de gouvernance » a été sélectionné en raison du fait que les IMF interrogées sont, pour la majorité, membres de l'association professionnelle de microfinance REDCAMIF³⁵ et ont toutes exprimé un intérêt pour l'amélioration de leur performance environnementale. Cet intérêt commun peut se traduire par des rencontres informelles ou des événements de mise en réseau visant à convaincre les IMF à vouloir en savoir plus sur le rôle de la microfinance et sur les exemples de protection de l'environnement, des opportunités commerciales dans ce domaine d'activité, et sur les meilleures pratiques en les incitant à améliorer leur impact³⁶ indirect en tant que prestataires de services financiers.

Par ailleurs, étant donné que la gouvernance peut en outre être définie comme étant un « système de gestion de la réglementation », il est relativement facile d'en déduire que ce système est fortement tributaire des normes culturelles. La culture peut être définie comme étant un ensemble des valeurs et des normes, partagées par un groupe d'individus. Qu'elle prenne la forme d'un énoncé de mission, d'un accord tacite ou qu'elle soit simplement comprise par un groupe, la « culture d'entreprise » décrit et régit la façon de penser, de sentir et d'agir des responsables et des employés d'une entreprise. Elle décrit la façon de résoudre les conflits et exprime les intérêts des parties prenantes telles que les clients, les fournisseurs, les investisseurs et les créanciers³⁷. La culture d'entreprise est donc un mécanisme spontané important qui peut aider à comprendre les intentions d'une IMF et qui peut fournir des informations sur la façon dont la performance environnementale et les pratiques environnementales sont mises en œuvre au sein des IMF (processus de la mise en œuvre). Le présent article soutient que sa culture exerce un impact sur l'orientation stratégique d'une entreprise. Elle peut influencer

³¹ Pour Chareaux, le système de gouvernance représente un ensemble de mécanismes institutionnels désignant les règles du jeu destinées aux gestionnaires. Il définit la gouvernance comme étant un ensemble des mécanismes organisationnels et institutionnels, une « matrice » institutionnelle, qui définissent les pouvoirs et influencent les décisions des gestionnaires, en d'autres termes, qui « gouvernent » leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire

³² Marc Labie and Roy Mersland, Corporate Governance Challenges in Microfinance, in the Handbook of Microfinance, World Scientific Publishing Co.Pte.Ltd 2011, p.291.

³³ Les « mécanismes » peuvent être également compris comme « institutions » qui, selon North, sont des règles du jeu d'une société ou plus formellement, des contraintes d'origine humaine qui façonnent les interactions entre les personnes.. [et] définissent et limitent le choix des individus. North, 1990, p.3-4.

³⁴ Ibid

³⁵ REDCAMIF est une association professionnelle de microfinance représentant 7 associations nationales de microfinance originaires de la région de l'Amérique centrale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur REDCAMIF, veuillez consulter la page Web à l'adresse www.redcamif.org

³⁶ Impact selon la portée des IMF : les activités qu'elles financent et le type d'entreprises clientes atteintes

³⁷ Abdelmoula Inès Miladi, Governance for SMEs: Influence of leader on organizational culture, International Strategic Management Review Volume 2, Issue 1, June 2014, Pages 21–30

Tableau comparatif 5 : Classification des mécanismes de gouvernance d'entreprise et des pratiques de gestion des risques environnementaux des IMF en Amérique centrale

Sélection de l'Indicateur de pratiques institutionnelles de Carreaux - mécanismes de gouvernance questionnaire environnemental de l'ADA réalisé en 2014			
Mécanismes spécifiques à l'entreprise - IMF		70%	149%
Mécanismes intentionnels	Mécanisme de gestion des risques environnementaux internes	43%	122%
Conseil d'administration	Le conseil d'administration (CA) est informé des performances environnementales de l'institution	47%	40%
	L'institution définit-elle sa stratégie environnementale ?	38%	
	L'institution a la capacité de générer des informations sur son programme vert/environnement	28%	
	Le Conseil d'administration (CA) a besoin de renseignements sur son programme vert/environnement	23%	
	L'institution utilise une liste d'exclusion ou une politique explicite de refus de financer des activités à haut risque pour l'environnement	65%	
Mécanisme de salaires et de bonus	L'institution dispose du personnel dédié au domaine de l'environnement	17%	17%
Les auditeurs internes	L'institution effectue un suivi de ses risques environnementaux internes	40%	65%
	L'institution met en œuvre des actions visant à réduire son empreinte écologique interne	89%	
Mécanismes externes	Mécanisme de gestion des risques environnementaux externes	27%	27%
Culture d'entreprise	L'institution offre un prix annuel d'environnement de la meilleure micro-entreprise « verte »	2%	27%
	L'institution a établi un partenariat et une collaboration avec les fournisseurs ou les experts en équipements énergétiques Assistance après-vente aux clients	29 %	
	L'institution propose une formation et un accompagnement professionnel aux clients qui ne répondent pas aux exigences environnementales de l'IMF	10%	
	L'institution fournit des services non-financiers verts	35%	
	L'institution utilise les cartes aux fins de la surveillance des menaces agro-climatiques	16%	
	L'institution utilise des critères spécifiques pour évaluer les risques environnementaux des clients	53%	
	L'institution évalue le niveau de risque environnemental de ses clients	36%	
	L'institution considère le niveau de risque pour l'environnement comme critère dans le processus d'approbation des prêts	37%	
	L'institution met en œuvre un autre outil/pratique permettant d'effectuer le suivi de risques environnementaux externes	12%	
	L'institution établit des partenariats et une collaboration avec des universités ou des experts en vue de diffuser une culture respectueuse de l'environnement	37%	
Mécanisme non-spécifique pour un groupe d'entreprises - Un groupe d'IMF		40%	90%
Mécanismes intentionnels	Mécanisme de gestion des risques environnementaux internes	15%	15%
Environnement juridique (réglementation et procédures de supervision)	L'institution prévoit des clauses spécifiques concernant les questions environnementales dans les contrats de travail du personnel (par exemple, le recyclage, l'évaluation des émissions de CO2 par les membres du personnel)	4%	15%
	L'institution propose des taux d'intérêt plus bas aux clients qui investissent dans les équipements d'énergies renouvelables ou d'efficacité énergétique	26%	
Mécanismes externes	Mécanisme de gestion des risques environnementaux externes	25%	75%
Réseaux de (relation) informelles	L'institution organise des réunions entre pairs en vue de promouvoir le partage des meilleures pratiques en matière de l'environnement	29%	
	L'institution organise des groupes de discussion sur les nouvelles technologies, les produits ou les pratiques respectueuses de l'environnement	24%	
	L'institution organise des campagnes de communication respectueuses de l'environnement	25%	
Marché politique	Êtes-vous au courant de la politique de protection de l'environnement (liste d'exclusions) de la « International Finance Corporation » (IFC)	36%	21%
	Êtes-vous au courant de la politique de protection de l'environnement (normes) de l'Organisation internationale de normalisation » (ISO)	21%	
	Êtes-vous au courant de la politique de protection de l'environnement (indicateurs) des « Indicateurs de performances sociales » (SPI4-SPTF)	24%	
	Êtes-vous au courant de la politique de protection de l'environnement (indicateurs) de « Green Performance Agenda » (GPA-Hivos/Enclude)	22%	
	Êtes-vous au courant de tout autre politique de protection de l'environnement	12%	
	Identifiez-vous des conflits d'intérêts entre les défis pratiques de la promotion de la protection de l'environnement et les droits de l'homme de vos clients	13%	
Culture d'entreprise	L'institution fournit des lignes de crédit liées aux énergies renouvelables ou à l'équipement écoénergétique (e.g. lanternes solaires/ installations solaires domestiques/sèche-linge/digesteur à biogaz, etc.)	57%	27%
	L'institution fournit des systèmes de microassurance permettant d'accroître la résilience des clients aux changements climatiques	10%	
	L'institution fournit des programmes d'épargne liés à l'acquisition de technologies respectueuses de l'environnement	12%	
	L'institution fournit des lignes de crédit aux entreprises respectueuses de l'environnement (agrforesterie, écotourisme, gestion des déchets, recyclage, production de compost, production biologique, etc.)	52%	
	L'institution fournit des rétributions en contrepartie des services environnementaux (par exemple, la fixation du carbone, l'entretien de la nappe phréatique, etc.)	6%	

la gestion de l'ensemble des activités de l'entreprise, essentiellement parce qu'elle englobe les normes sociales qui affectent les relations interpersonnelles au sein de l'environnement de l'entreprise. Par conséquent, la « culture d'entreprise » peut être définie comme le fait d'agir d'une manière susceptible de garantir la réussite ou d'une manière qui est acceptée au sein d'un groupe d'entreprises au sein d'un marché.

Nous avons initialement inclus le mécanisme de la culture d'entreprise dans notre analyse afin de comprendre la manière dont les activités se déroulent au sein des IMF spécifiques, et concrètement, comment les processus et les outils sont mis en œuvre, mais nous l'avons sélectionné également pour parvenir à identifier les pratiques de base ou le cœur de métier d'un groupe d'IMF, (activités commerciales).

Un autre mécanisme spontané, appelé « marché politique » – ou *un marché créé pour étayer directement la politique de prise de décisions et leur prix*³⁸ peut être une explication du comportement d'une organisation dans un environnement sectoriel ou de marché particulier. Les IMF peuvent en effet créer des politiques qui servent à éclairer les stratégies de gestion de l'environnement qui influent sur le prix des services financiers proposés. Elles peuvent ainsi utiliser des taux d'intérêt différents à travers un portefeuille diversifié de produits. Ces types de politiques dépendent fortement du comportement du marché, mais peuvent également répondre aux initiatives de réglementation des pays spécifiques ou des stratégies de gestion de portefeuille institutionnels qui visent à favoriser la demande pour un produit ou un service financier particulier. Parmi les IMF d'Amérique centrale, 26% ont déclaré proposer des taux d'intérêt plus bas aux clients qui investissent dans l'acquisition des équipements à forte efficacité énergétique. Les résultats de l'enquête de ADA montrent également que les IMF d'Amérique centrale engagées dans la protection de l'environnement ont placé la fourniture de prêts verts au cœur de leur activité. Pourtant, les institutions qui font figurer l'analyse du niveau des risques environnementaux sur la liste de conditions d'approbation d'un prêt ne sont pas nombreuses, en réalité, 37% des IMF déclarent appliquer cette condition. Cela signifie que toutes les IMF de l'échantillon ne

procèdent pas à l'évaluation du niveau de risque environnemental de leurs clients ou, simplement, que l'évaluation qu'elles effectuent ne suit pas le rythme d'octroi de prêts verts. Cependant, 36% des IMF déclarent évaluer le niveau de risque de leurs clients alors que 57% des institutions de l'échantillon déclarent fournir des lignes de crédit en rapport avec les énergies renouvelables ou avec l'équipement éconergétique. Ces disparités remettent en question l'adaptabilité des produits de prêts verts fournis, ainsi que la capacité ou la volonté des IMF de procéder à une évaluation fiable des risques et, par conséquent, de répondre de manière adéquate aux besoins des clients.

3.4 Les intentions des IMF influencées par des mécanismes spontanés de gouvernance d'entreprise

Les résultats d'une classification des mécanismes de gouvernance d'entreprise et des pratiques environnementales de gestion des risques des IMF en Amérique Centrale révèlent que la performance environnementale dépend fortement de « mécanismes de gouvernance intentionnels ». Par conséquent, l'intention de passer au vert exprimée par les IMF pourrait s'expliquer par les décisions prises par le conseil d'administration en présence des auditeurs internes et des employés informés de problèmes environnementaux ou par l'adoption des pratiques environnementales mieux connues. Concernant ces dernières, les pratiques bien connues sont intégrées dans les mécanismes spontanés dans le cadre du « marché politique » et d'une « culture d'entreprise ». Les fournisseurs de services financiers utilisent le changement climatique comme élément déclencheur permettant d'identifier de nouvelles perspectives d'investissement dans les entreprises et activités à fort impact. Ces avantages, aussi appelés les opportunités d'investissement vertes, guident les pratiques des fournisseurs de services financiers, et les IMF ne font pas figure d'exception. Les politiques spécifiques de protection de l'environnement voient le jour dans le secteur, des indicateurs, des normes et des outils sont plus souvent encouragés. La quatrième version des indicateurs de performance sociale (l'outil SPI4) et son indice vert, sont un exemple, la liste d'exclusion de la International Financial Corporation (IFC) ou les normes 14001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en sont un autre. Cependant, même si les IMF font preuve de l'intérêt et

d'une volonté affirmée d'améliorer et de mettre en œuvre des pratiques de protection de l'environnement, elles manquent souvent de capacités.

Malgré le fait que certaines organisations déclarent disposer du personnel expressément dédié aux questions environnementales (17% de l'échantillon), il semblerait qu'aucune incitation financière ni prime n'ait été prévues pour les employés. Cela laisse à penser que les IMF participant à l'enquête n'ont prévu aucune politique des ressources humaines spécifique en vue de récompenser le savoir-faire ou les compétences en matière des conditions environnementales locales. Il ne s'agit pas d'en déduire que les IMF n'ont pas l'intention de passer au vert car elles ne disposent pas d'une politique des ressources humaines spécifique visant à favoriser le savoir-faire ou les compétences en matière des conditions environnementales locales. Toutefois, nous pouvons affirmer que les intentions des IMF ne sont pas nécessairement le résultat des systèmes politiques internes ou des normes sociales de l'institution. La culture d'entreprise semble être guidée par les politiques externes ou les systèmes de connaissances n'appartenant pas aux IMF. Des politiques environnementales adaptées, qui tiennent compte du contexte local et des pratiques des IMF pourraient être mieux appliquées si elles étaient intentionnelles et davantage en rapport avec les bonus, les récompenses ou des programmes de mentorat pour le personnel possédant les compétences ou le savoir-faire requis. La conception de ces politiques implique la sensibilisation des organes directeurs et le renforcement des capacités des décideurs au sein des IMF. Toutefois, les exigences en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la protection de l'environnement ne devraient pas être associées uniquement à l'identification des ressources humaines qui ont le potentiel nécessaire pour développer les compétences et le savoir-faire requis en matière de la protection de l'environnement au sein des IMF. Elles devraient également tenir compte de la capacité des décideurs à reconnaître la différence entre les instruments et les méthodes qui sont plus adaptés (par exemple, les méthodes de gestion des risques, le financement de l'agriculture ou l'assurance intempéries) ou nécessaires pour le développement de l'expertise locale. Un processus de renforcement des capacités adapté implique également la capacité à identifier les lacunes, les compétences requises et à gérer les ressources humaines ayant développé une expertise en matière de protection de

³⁸ Robin Hanson 25 avril 1996 in <http://mason.gmu.edu/~rhanson/policymarkets.html>

l'environnement. Un tel système de renforcement des capacités va déterminer la manière dont les gestionnaires des IMF sont gouvernés.

3.5 Niveau de sensibilisation des IMF d'Amérique Centrale concernant les politiques de protection de l'environnement

L'accès aux politiques et aux outils plus éclairés en rapport avec les questions environnementales est encore limité et tous les prestataires de services financiers ne partagent pas le même niveau de prise de conscience et de compréhension. Certains instruments politiques ou certaines politiques publiques sont encore en cours d'élaboration. D'autres outils existants ne sont pas nécessairement adaptés au secteur de la microfinance et de ses clients cibles. Des politiques adaptées et éclairées sont le résultat de la mise en commun de compétences théoriques, techniques et pratiques en matière de la gestion de protection de l'environnement. Ce processus prend du temps et les compétences et les ressources appropriées sont rares ou ne sont pas toujours disponibles. Compte tenu des résultats de l'enquête de ADA, les ONG et les banques semblent être plus conscientes des pratiques et des techniques appropriées de gestion de la performance environnementale. Cependant, les banques commerciales occupent la première place, 1 institution interrogée sur 3 étant au courant des politiques de protection de l'environnement, par rapport à 4 ONG interrogées sur 18. Ces résultats pourraient être également considérés comme révélateurs de deux types d'approches de gestion des risques environnementaux différentes.

Une approche proactive éclairée est adoptée par les banques ou les institutions financières capables d'identifier les opportunités d'affaires dans le cadre des initiatives de protection de l'environnement (par exemple, le financement d'énergies renouvelables ou d'équipements connexes). Une approche réactive est plus susceptible d'être appliquée par les acteurs qui sont moins informés ou conscients des politiques ou des outils efficaces, comme moyens de s'adapter aux risques du changement climatique. Les deux approches peuvent se distinguer en fonction de l'accès aux connaissances et informations appropriées, permettant aux acteurs de prendre des décisions et de concevoir des stratégies. La proactivité en tant que

moyen de faire face aux risques du changement climatique est davantage possible lorsque les personnes et les institutions disposent de moyens et de ressources financières permettant d'entreprendre les actions et anticiper les risques. Le défaut de capacités d'anticiper et de réagir aux menaces du changement climatique peut, quant à lui, s'expliquer par une situation de vulnérabilité, ou par un manque de moyens ou de capacités d'adaptation suffisants. Des outils de gestion de l'environnement peuvent aider les gestionnaires à générer des informations importantes et à renforcer leur capacité de gouverner leurs IMF. Les cadres politiques nationaux et internationaux peuvent aussi expliquer comment les gestionnaires des IMF sont gouvernés ou où puiser l'inspiration concernant les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement. La voix la plus influente, qui permet actuellement d'informer les décideurs sur la dégradation de l'environnement est celle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)³⁹.

Néanmoins, si le marché politique des questions environnementales est régi par des réponses politiques et scientifiques aux faits en matière des changements climatiques, la culture d'entreprise influence les fonctions pratiques respectueuses de l'environnement autour d'un marché des énergies renouvelables. Les responsables des IMF doivent trouver un équilibre et prendre toute la mesure des bénéfices générés par la mise en œuvre des cadres d'une politique internationale ou d'une réglementation du marché en faveur d'une nouvelle culture d'entreprise axée sur l'énergie renouvelable en réponse aux besoins de leurs clients, généralement pauvres et vulnérables. Dans le cas contraire, les mécanismes spontanés de gouvernance d'entreprise risquent de s'imposer au détriment des mécanismes de gouvernance intentionnels émanant des IMF, en les repoussant au second plan.

Les IMF ont un rôle à jouer dans les stratégies de financement d'adaptation aux changements climatiques. Des pratiques novatrices intéressantes ont été identifiées : 16% des IMF utilisent des cartes pour surveiller les menaces agro-climatiques et 10% fournissent la formation et l'accompagnement professionnel aux clients qui ne répondent pas aux exigences environnementales des IMF. En réalité, les IMF d'Amérique Centrale semblent effectuer leur apprentissage à travers la pratique, la mise en œuvre des politiques et des pratiques en matière de protection

de l'environnement, en tenant compte des opportunités d'affaires qui s'offrent à elles. Il y a cependant lieu de croire que des améliorations sont encore possibles, en particulier concernant l'application des méthodes et des pratiques en les adaptant aux contextes locaux. Les résultats du questionnaire sur l'environnement de l'ADA convergent dans ce sens. En effet, un faible pourcentage des IMF déclarent utiliser des outils de gestion des risques environnementaux externes (12%), on observe, par ailleurs, l'adoption de listes d'exclusion en tant que pratique officielle des IMF. En effet, 65% des institutions utilisent une liste d'exclusions ou une politique explicite de refus de financer des activités à haut risque pour l'environnement.

4. Conclusion

Les résultats d'une analyse comparative de la performance des IMF en 2011 et en 2014 montrent que les institutions d'Amérique Centrale sont davantage axées sur le cœur de métier des activités financières liées à l'environnement, tels que l'évaluation des risques des clients et la fourniture de produits financiers, au lieu de se concentrer uniquement sur les activités de sensibilisation. Ces résultats montrent que les IMF de la région accordent progressivement une importance croissante au caractère officiel de leur stratégie environnementale. La sensibilisation aux politiques de protection de l'environnement au niveau de la gouvernance des IMF pourrait toutefois être améliorée et davantage encouragée. Les IMF au Costa Rica, au Guatemala, au Salvador

³⁹ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organisme mondial pour l'évaluation de la science liée au changement climatique. Le GIEC a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de fournir aux décideurs des évaluations régulières des fondements scientifiques du changement climatique, ses impacts et des risques futurs, ainsi que les options d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC est composé de ses 195 gouvernements membres. Ils procèdent par consensus lorsqu'il s'agit d'approuver les rapports du GIEC et de définir ses procédures et le budget, lors des réunions plénières du Groupe. Le mot « intergouvernemental » figurant dans le nom de l'organisation reflète son esprit. Il ne s'agit pas d'un organisme des Nations Unies, mais d'un organisme parrainé par deux organisations des Nations Unies - l'OMM et le PNUE.

et à Honduras sont progressivement en train de se rendre compte que les questions environnementales ne sont plus un sujet secondaire que l'on peut traiter dans le cadre d'une politique limitée de responsabilité sociale des entreprises, mais plutôt un aspect essentiel de leurs efforts quotidiens qui s'accompagnent de nouvelles possibilités d'affaires.

Dans l'ensemble, les IMF d'Amérique centrale n'adoptent pas toujours les pratiques environnementales spécifiques ou les méthodes adaptées à leur contexte local. Néanmoins, en mettant davantage l'accent sur l'évaluation du niveau de risque environnemental de clients et en appliquant les critères spécifiques dans le cadre du processus d'approbation des prêts, les IMF de l'échantillon font preuve d'un comportement davantage axé sur la protection de l'environnement que ce ne fut le cas lors des études précédentes.

Les IMF en Amérique Centrale contribuent aux stratégies d'atténuation du changement climatique en fournissant des prêts favorisant l'accès aux équipements d'énergie renouvelable. Elles réorientent et établissent de nouveaux partenariats et mettent en œuvre des systèmes d'apprentissage. L'intérêt de certaines institutions qui s'unissent avec les universités, les fournisseurs d'équipements d'énergie, les experts environnementaux et les fournisseurs de services non financiers verts, peut être signe de l'émergence d'une

« culture d'entreprise » de type proactif. Cependant, les systèmes de gouvernance locaux doivent être renforcés, en particulier en termes de l'intentionnalité des décisions et des actions de sensibilisation aux questions environnementales. Un processus de renforcement des capacités adapté doit être mis en place et le rôle des investisseurs et des bailleurs de fonds sera déterminant à cet égard.

Il sera important d'évaluer de manière plus approfondie la manière dont les IMF adaptent leurs pratiques afin de répondre aux défis locaux. Il s'agit notamment des pratiques liées aux menaces agro-climatiques qui affectent les populations les plus vulnérables. L'évaluation des gouvernements locaux en ce qui concerne le positionnement par rapport aux menaces du changement climatique ainsi que des intérêts du secteur privé pourrait mieux expliquer les mécanismes de gouvernance à la base des stratégies environnementales des IMF. L'adoption de méthodes étrangères proposant des solutions d'adaptation au changement climatique et des mesures d'atténuation peut être utile et stimulante. Néanmoins, le risque d'une approche descendante, qui consiste à imiter les solutions appliquées à d'autres contextes sans tenir compte des spécificités culturelles d'un pays peut compromettre la découverte de solutions axées sur la demande qui répondent aux besoins des populations vulnérables. Des investissements qui soutiennent le développement des écosystèmes environnementaux locaux sont nécessaires. Une approche adaptative de méthodes de microfinance intégrant les défis et les risques liés au changement climatique doit tenir compte d'une approche *glocale*⁴⁰. Les investisse-

ments dans le renforcement des systèmes de connaissances locaux soutenus par les technologies, les ressources humaines et la recherche doivent faire partie d'une stratégie de protection de l'environnement au niveau national ou au niveau régional. S'appuyer sur des expériences quotidiennes concrètes des populations des pays en développement peut être une source des stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

L'exemple d'une stratégie qui permet de réaliser un triple objectif (triple bottom line) et qui mérite une analyse plus approfondie, serait le financement de l'agriculture familiale⁴¹ ou des petits exploitants agricoles à travers la chaîne de valeur. La diversification des produits est cruciale dans le secteur financier. L'assurance récolte et intempéries, les récépissés d'entrepôt ou l'affacturage sont autant d'exemples concrets.

Néanmoins, de nouveaux systèmes de gouvernance mettant en œuvre de nouveaux marchés politiques et une culture d'entreprise sont également nécessaires. Les populations vulnérables en Amérique centrale et dans le monde entier ont besoin de nouveaux systèmes de gouvernance qui se rapprochent davantage des normes des droits de l'homme. Les changements climatiques mettent en avant la nécessité de redéfinir les normes sociales, permettant le développement des populations d'aujourd'hui sans compromettre l'avenir des générations de demain. En ce sens, nous attendons beaucoup de la prochaine conférence COP 21⁴² qui se tiendra à Paris, ainsi que d'un nouvel accord international sur le climat, qui s'appliquerait à tous les pays.

⁴⁰ Fait référence à une solution permettant d'adapter un produit ou un service spécifiquement à la localité ou à la culture du lieu de vente.

⁴¹ L'agriculture familiale a été promue par les Nations Unies au cours de 2014 comme étant une solution économique pérenne et respectueuse de l'environnement, permettant de lutter contre les causes fondamentales de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité des populations face au changement climatique

⁴² En 2015, la France accueillera et présidera la 21e session de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP21/CMP11), connue sous le nom de « Paris 2015 » qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre. COP21 sera une conférence cruciale, durant laquelle il sera impératif de parvenir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, avec pour objectif de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. La France devra donc jouer un rôle international de premier plan pour assurer la convergence des points de vue et faciliter la recherche de consensus par les Nations Unies, ainsi que par l'Union européenne, dont le rôle à jouer dans les négociations climatiques est majeur.

Deux pays, deux institutions, une préoccupation commune

Lorsque les institutions de microfinance décident de passer au vert

Entretiens préparés et menés par Carla Palomares et Sophie Wiesner*

Expérience CARD¹ aux Philippines et FUNDECOOPERACIÓN² au Costa Rica

Presque tout différencie le Costa Rica, pays de 4 millions d'habitants situé sur l'isthme centraméricain, dans lequel le secteur de la microfinance est jeune et plutôt restreint, des Philippines, un archipel de l'Asie du Sud-Est de 97 millions d'habitants qui s'étend sur 7000 îles, et l'un des environnements les plus favorables à l'inclusion financière dans le monde. Néanmoins, les deux pays sont sensibles aux changements climatiques, le Costa Rica ayant pour ambition d'être le premier pays de la planète à zéro émission de carbone d'ici 2021, et les Philippines ayant déjà été gravement affectés par les cyclones qui sont devenus de plus en plus fréquents en raison du changement climatique.

Dans ce contexte, les représentants des deux institutions de microfinance dans les deux pays ont été interrogés par « Passerelles » et ont expliqué leur positionnement et leur offre dans le contexte du changement climatique, visant à promouvoir la protection de l'environnement: CARD aux Philippines et FUNDECOOPERACIÓN au Costa Rica.

CARD (le Centre pour l'agriculture et le développement rural) a commencé son activité en 1986, en tant que fondation sociale, en fournissant des moyens de subsistance et une aide à la formation aux cultivateurs sans terre de noix de coco aux Philippines. La fondation s'est transformée en une institution de microfinance, proposant des crédits solidaires selon une version modifiée de la méthode Grameen, puis s'est transformée en une banque formelle (détenant une licence de la Bangko Sentral ng Pilipinas obtenue en 1997), afin d'exploiter le marché de l'emprunt commercial et de mobiliser l'épargne. Aujourd'hui, CARD se compose d'institutions qui se renforcent mutuellement (IRM) et qui servent plus de 2,6 millions de clients et fournissent également des prêts de microfinance verts aux micro-entreprises et aux ménages à faibles revenus dans le cadre de leur offre de produits et services.

FUNDECOOPERACIÓN, a été fondée en 1994 et fut inspirée par le Sommet de Rio qui s'est tenu en 1992³. Dès le début, l'organisation s'est engagée dans des projets en faveur de la pérennité économique et environnementale, et seulement plus tard, a lancé ses opérations de microfinance ou de microcrédit. En 2004, lorsque son partenariat avec la Coopération néerlandaise a touché à sa fin, l'institution a adopté un modèle d'affaires d'institution de microfinance, en lançant son programme de microcrédit en 2006. Malgré ces changements institutionnels importants, FUNDECOOPERACIÓN a maintenu sa mission initiale qui consistait à soutenir les projets écologiquement et économiquement viables. À ce jour, FUNDECOOPERACIÓN a fourni un soutien financier et technique à plus de 250 projets destinés aux agriculteurs et aux petits entrepreneurs œuvrant en faveur du développement durable.

Cependant, aussi différents que ces deux institutions de microfinance œuvrant dans deux pays différents puissent être, elles partagent une préoccupation commune, à savoir, le changement climatique. Les deux institutions ont donc décidé de passer au vert et ont tiré des leçons semblables.

¹ Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web à l'adresse <http://cardbankph.com/>

² Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web à l'adresse <http://fundecooperacion.org/?lang=en>

³ Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992.

* Carla Palomares, chargée de projet, Inclusive Financial Innovation, ADA
Sophie Wiesner, chargée de projet R&D, ADA

Interview CARD

Philippines

M. Julius Adrian R. Alip et par Mme Clarisse Dimaculangan* ont répondu aux questions.

Quelles activités dans le domaine de la microfinance et du changement climatique avez-vous choisi d'entreprendre ?

CARD propose une variété de produits et services de microfinance verts aux ménages et aux micro-entrepreneurs. L'offre comprend des panneaux solaires pour les ménages résidant dans les zones rurales où l'accès à l'électricité est limité, les cuisinières à faible consommation d'énergie pour les ménages qui résident dans les zones rurales et les zones urbaines et qui, auparavant, utilisaient le bois de chauffage pour la cuisson, et les installations de biogaz pour les entreprises (en particulier les fermes d'environ 20 têtes de bétail, engagées dans la production de la viande porcine).

« Les installations de biogaz pourraient, cependant, offrir des opportunités pour les petites et moyennes entreprises, et CARD étudie actuellement ces possibilités. »

Deux autres projets, appelés « green farms for mothers » et « bamboos for mothers », appuient spécifiquement la production de sucre organique aux Philippines et les projets de reboisement de bambou après le passage des typhons. Ils ciblent principalement les femmes et les communautés et se présentent comme une offre complète de produits et de services, i.e., CARD propose à ses clients un micro-prêt, mais fournit également des outils/équipements et des formations en matière du développement des entreprises (y compris, les matériaux pour la plantation et le traitement du sucre biologique/du bambou, tels que graines de bambou, des installations de broyage de sucre, les fourneaux à sucre, ou établit les liens tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation du bambou).

Outre l'offre verte destinée aux clients de la microfinance, CARD fournit également des services d'énergie et/ou liés à l'environnement, y compris les services de location-acquisition d'équipements économes en énergie tels que les onduleurs connectés au réseau permettent de convertir le courant continu produit par les panneaux solaires.

Enfin, dernier élément mais non des moindres, CARD met en œuvre des politiques environnementales au niveau de l'institution, y compris, notamment, une politique de refus de prêt aux entreprises qui ne respectent pas le processus légal de transformation du bois en charbon de bois. CARD ne mesure pas explicitement les émissions de carbone de l'institution, mais comporte une unité (composée de 12 responsables de projets employés de manière permanente en charge de la promotion et des campagnes de sensibilisation, 3 d'entre eux étant certifiés installateurs PV) qui accompagne l'offre de produits et services écologiques proposés par CARD et qui évalue son impact sur la planète et ses habitants.

Quels ont été les principaux défis et opportunités en rapport avec ces activités ?

Le principal défi en ce qui concerne le projet de panneaux solaires concernait le service après-vente, mais étant donné qu'une unité spécialisée au sein de l'institution emploie des installateurs certifiés de systèmes solaires, il a été possible de former un certain nombre de techniciens locaux situés dans le périmètre des régions desservies, de sorte que les panneaux solaires défectueux ou déficients ne constituent plus un problème à présent.

CARD doit faire face aux défis liés à l'adoption des cuisinières économes en énergie, étant donné que le bois de chauffage (la principale alternative utilisée pour la cuisson) est disponible gratuitement aux Philippines, et que les coûts d'achat d'une cuisinière économe en énergie sont environ 20 fois plus élevés que ceux d'une cuisinière traditionnelle. Initialement, CARD finançait en amont et en aval, c'est-à-dire qu'elle soutenait à la fois les clients producteurs de cuisinières et achetait et revendait les cuisinières aux ménages. Cependant, à l'heure actuelle, CARD se limite à fournir des prêts aux producteurs, et ne s'occupe plus d'achat et de vente de cuisinières aux utilisateurs finaux, sauf ceux qui sont qui font partie du package du projet de production de sucre organique (qui sont très appréciés).

Le projet pilote CARD lié à la mise en place et l'entretien des petites installations de biogaz est un défi pour les micro-entreprises car le coût de la technologie est très élevé, et alors que le calendrier d'amortissement est fixe, les quantités de fumier stocké sont variables, tout comme les quantités de biogaz produites dans les exploitations agricoles. Les installations

* Mr. Julius Adrian R. Alip, CARD Leasing and Finance Corporation, Président/ membre du Comité exécutif de CARD MRI

Mme Clarisse Dimaculangan, Directrice des opérations CARTE BDSFI / Membre du comité de gestion CARD MRI

de biogaz pourraient, cependant, constituer des opportunités pour les petites et moyennes entreprises, et CARD étudie actuellement ces opportunités.

Le projet « farms of mothers » est l'un des projets phares de CARD. La production de sucre organique décolle aux Philippines, aussi il existe une forte demande pour l'ensemble de services proposés par CARD, y compris pour les services de prêt, ainsi que pour les outils et les formations destinés aux entrepreneurs. De même, le projet « bamboos of mothers » lancé par CARD rencontre beaucoup de succès et les clients apprécient particulièrement le fait que le micro-prêt soit versé peu de temps après le passage du typhon et qu'il s'accompagne des outils de développement de l'activité et des formations. Cela permet aux femmes non seulement de faire face à la situation d'urgence à court terme, mais aussi de démarrer une activité entrepreneuriale pérenne dans le moyen ou long terme. L'organisation des activités à caractère communautaire est intense pour l'institution, à la fois en termes de ressources financières et en termes de ressources humaines, mais les résultats obtenus dans le cadre du projet compensent les efforts fournis. Dans l'avenir, CARD a l'intention de renforcer les liens tout au long de la chaîne de valeur, en rapport avec le projet de production de sucre organique et en particulier concernant le projet qui porte sur le bambou, en apportant également un soutien financier et technique aux transformateurs de bambou (par exemple, les bâtons de bambou qui sont largement utilisés aux Philippines).

Pourquoi avez-vous choisi d'entreprendre des activités en faveur de l'environnement ? Et comment avez-vous fait pour entreprendre ces activités ?

CARD a été encouragé à « passer au vert » par ses partenaires techniques et financiers (par exemple, par la Banque asiatique de développement et initialement par Shell dans le cadre du premier projet de panneau solaire) et travaille dans le cadre de ces projets en étroite collaboration avec ces partenaires.

Au cours des 4 dernières années, CARD a généré un montant total de 1,5 millions de dollars, dédiés aux produits et services écologiques.

Un degré élevé de spécialisation (y compris la création de l'unité mentionnée, l'accompagnement de l'offre de produits et services écologiques), était nécessaire pour réaliser des économies d'échelle, et de ce fait, le développement de l'expertise technique et des compétences financières, sont des composantes essentielles.

L'offre de produits et services liés au changement climatique permet à CARD de desservir de nouveaux segments de marché, et une expansion est prévue pour les années à venir avec l'objectif d'avoir un portefeuille dont au moins 20% sont alloués au produit Finance et Leasing de CARD, tandis qu'un objectif en rapport avec le « portefeuille de prêts verts destinés spécifiquement aux institutions de microfinance » sera intégré dans la planification mi-exercice de CARD IRM. Cependant,

dans le court et moyen terme, CARD tente de consolider les projets les plus réussis et de réorienter les projets moins réussis.

Un montant de 250 000 dollars US de financement externe a été alloué au renforcement des capacités et à la sensibilisation au cours des 4 dernières années (tant au niveau institutionnel qu'au niveau du marché), et comme les conséquences du changement climatique se font déjà sentir aux Philippines, la prise de conscience s'accroît. Un nombre croissant de nouvelles initiatives sont en cours, tant au niveau privé que public, et notamment : 1. Le gouvernement des Philippines dispose d'un ministère dédié au changement climatique qui soutient activement les projets dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, 2. Un programme de facturation transparente pour les produits photovoltaïques raccordés au réseau dont l'énergie générée en excès peut être revendue par les ménages au réseau est lancé par MERALCO, distributeur d'énergie au détail. CARD collabore avec la Commission/département pour les initiatives mutuellement bénéfiques.

Ainsi, selon CARD, aux Philippines, le contexte est favorable aux activités en matière de la microfinance et du changement climatique mais la mise en œuvre de projets d'atténuation et d'adaptation demeure néanmoins une tâche difficile et peut prendre beaucoup de temps. On ne peut pas tout simplement passer au vert. Le fait de proposer des produits et des services de microfinance verts et d'accompagner cette offre par un développement adéquat au niveau de l'institution de microfinance s'apparente davantage à courir un marathon tout en gardant à l'esprit que la ligne d'arrivée en vaut la peine.

Interview avec FUNDECOOPERACIÓN Costa Rica

Mme Marianella Feoli* a répondu à nos questions

Quelles sont les activités dans le domaine de la microfinance et du changement climatique que avez-vous choisi d'entreprendre ?

Depuis sa création, FUNDECOOPERACIÓN avait pour but de soutenir des projets qui impliquent un impact social et environnemental positifs.

En termes de produits et de services fournis, notre soutien aux projets est de nature financière (par l'octroi de crédits). Ces crédits peuvent être utilisés pour financer des activités dans certains domaines thématiques : tourisme et agriculture durables, gestion de l'environnement et technologies propres, énergie durable et efficacité énergétique, réseaux d'entreprises publiques ou privées et changements climatiques. L'autonomisation des femmes est considérée comme un axe transversal de notre travail. Le secteur agricole est d'une grande importance et nous soutenons des projets qui favorisent le développement et génèrent des changements dans les systèmes de production traditionnels qui exercent un impact moins négatif sur l'environnement. Cependant, ce secteur économique n'est pas le seul à bénéficier du soutien. Notre portefeuille est composé de clients qui travaillent dans les domaines du tourisme, de la fabrication artisanale, de la transformation de matériaux recyclés et la production de produits de santé, etc. Enfin, nous fournissons des ressources financières pour les activités axées sur l'atténuation et/ou l'adaptation au changement climatique.

Nos produits financiers sont faits sur mesure, ce qui signifie en premier lieu que nous souhaitons faciliter l'accès au financement des personnes qui, pour une raison quelconque, n'ont que très peu de possibilités d'obtenir un soutien financier par le biais des systèmes de financement traditionnels. Certains de nos clients intègrent le système de financement traditionnel dans une seconde étape, une fois que leur entreprise est mise sur pied et pérenne.

Le programme de financement sur mesure s'adresse aux petites et moyennes entreprises productives, qui sont à la fois, des personnes physiques et des associations, engagées dans le développement durable et dans les activités innovantes, principalement économiques. Leurs activités devraient contribuer à la qualité de vie, à la protection de l'environnement et à l'égalité des sexes. Les systèmes de financement adaptés au client se traduisent également par la flexibilité des régimes de remboursement, par exemple. Cependant, pour être éligibles, les projets doivent viser une approche à triple objectif, ce qui doit être possible à prouver.

Outre l'aspect purement financier, nous sommes persuadés qu'il est primordial d'apporter une assistance technique à nos clients. Les populations doivent être sensibilisées à la question du changement climatique et à ses conséquences. Ils doivent comprendre quelles sont déjà les conséquences du changement climatique afin de mieux s'adapter à ces défis et, surtout, ils doivent comprendre que l'économie « verte » offre des opportunités d'affaires. D'autre part, pour nous, il est important d'appréhender les raisons et les effets du changement climatique dans les contextes dans lesquels nous exerçons nos activités. Cela nous permet de mieux adapter notre offre de services.

Quels ont été les principaux défis et opportunités en rapport avec ces activités ?

Un défi particulier était pour nous la période de transition, après que nous avons pris la décision de fournir des services financiers. Au cours de ce processus de transformation institutionnelle majeure, nous avons dû suivre un processus d'apprentissage d'entreprise. En outre, la promotion de crédits qui visent à exercer un impact positif sur l'environnement se révèle être une tâche plus compliquée que celle qui consiste à proposer de services de crédits traditionnels. Cela demande de consacrer plus de temps à la sensibilisation, par exemple. Les technologies vertes sont souvent associées à des coûts plus élevés des structures, d'où l'importance des activités de sensibilisation. En ce sens, nous travaillons en étroite collaboration avec REDCOM¹, notre réseau national de la microfinance, et aussi avec son homologue au niveau régional, REDCAMIF². Lors de la dernière assemblée générale de REDCAMIF en 2014, nous avons essayé de mettre en évidence quelques-unes des opportunités vertes visant un double objectif : 1) partager nos connaissances avec nos pairs et 2) faire prendre conscience aux IMF de nouvelles opportunités. Certaines d'entre elles sont très intéressées par le sujet, d'autres en revanche sont encore réticentes à l'approche basée sur le triple objectif (triple bottom line approach).

¹ Red Costarricense de Organizaciones para la Microempresa

² Red Centroamericana y del Caribe de Microfinanzas

* Mme Marianella Feoli, directrice exécutive de Fundecooperación

Pourquoi avez-vous choisi d'entreprendre des activités en faveur de l'environnement ?

Et comment avez-vous fait pour entreprendre ces activités ?

La fondation a elle-même fixé l'objectif de promouvoir le développement durable à travers le financement et le soutien d'un grand nombre de MSME (entreprises de taille moyenne et micro-entreprises), à la fois par le biais du développement de leurs plans d'affaires et la commercialisation de leurs produits au niveau national et international. Au fil des ans, la Fondation a investi environ 35 millions de dollars dans plus de 300 projets qui favorisent le développement durable.

Nous avons financé des projets dans le cadre du Programme³ South-South (Sud-Sud), qui vont de la plantation d'ananas biologiques dans la ville d'Acosta à l'augmentation de la production d'ananas près de Cotonou, au Bénin, en Afrique de l'Ouest, en passant par la culture des champignons comestibles dans la région de Cerro de la Muerte, l'amélioration du système d'information sur la biodiversité au Bhoutan, au Sud de l'Himalaya, jusqu'à la connaissance taxonomique des insectes comestibles du Bénin.

Sur l'ensemble du financement, environ 4 millions de dollars ont été alloués à notre programme le plus récent : « Financement sur mesure » ("Crédito a su Medida"). Le financement est personnalisé pour répondre aux besoins de chaque projet. Il comprend les sécurités, les termes, les échéances et les remboursements, qui ont été personnalisés pour répondre aux exigences de chaque projet. Nous avons compris que le succès n'était pas lié au taux d'intérêt mais à la capacité d'adapter le financement au projet, et non l'inverse.

Je crois que c'est cette approche qui fait la différence entre notre programme de crédit et les programmes traditionnels proposés par les institutions financières locales et internationales.

Depuis le début, nous ne nous sommes pas limités à fournir les services financiers, mais avons proposé en parallèle l'assistance technique lors de la mise en œuvre. Parfois, nous fournissons une assistance technique directement, en d'autres occasions nous comptons sur nos fournisseurs partenaires, en particulier lorsqu'il s'agit des aspects techniques liés à la mise en œuvre.

Malgré que nous sommes une équipe relativement petite, les partenariats que nous avons établi avec les institutions à travers le territoire nous permettent d'atteindre les populations vivant dans des zones reculées. En d'autres termes, nous fournissons des fonds aux institutions partenaires (banques de second rang), qui à leur tour accordent des crédits aux bénéficiaires finaux. Les banques de second rang s'adressent aux organisations, entités financières, aux coopératives et aux associations dont le but est la promotion des capacités de production - soit des sociétés associées et affiliées, soit, tout simplement des groupes communautaires spécifiques. Les institutions partenaires sont les seules responsables de l'allocation des ressources accordées par FUNDECOOPERACIÓN et d'assurer que le financement est correctement utilisé et perçu.

En tant qu'institution FUNDECOOPERACIÓN essaie de donner l'exemple. En ce sens, nous avons adapté notre système d'éclairage à une électrification plus efficace, nous avons installé un panneau solaire qui alimente une pompe à puits au sein de nos locaux, nous encourageons la numérisation de documents au détriment de l'impression, nous essayons de combiner plusieurs objectifs lorsque nous voyageons et enfin, nous avons lancé un projet sur les activités de recyclage dans notre quartier. FUNDECOOPERACIÓN croit fermement que l'approche basée sur le triple résultat est celle qu'il convient de poursuivre.

« Le programme de financement sur mesure s'adresse aux petites et moyennes entreprises productives, qui sont à la fois, des personnes physiques et des associations, engagées dans le développement durable et dans les activités innovantes, principalement économiques. »

³ La coopération Sud-Sud est un partenariat stratégique pour la coopération dans le domaine du développement durable, avec pour objectif, de devenir un modèle reproductible. Pour des renseignements complémentaires, veuillez visiter le site Web www.southsouthcooperation.net

www.ada-microfinance.org